

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC

SEIZIÈME RAPPORT DE GESTION 1981



Gouvernement du Québec
Cabinet du ministre
des Finances

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le seizième rapport de gestion, soit pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président du conseil d'administration et directeur général,

Jean Campeau

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de gestion de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981.

Veillez croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

Jacques Parizeau

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES DÉPOSANTS	5
POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
<ul style="list-style-type: none"> • Politique de placement • Principales transactions autorisées • Nominations de cadres supérieurs • Modifications aux règlements • Décisions et ratifications administratives 	
CONTEXTE ÉCONOMIQUE	10
<ul style="list-style-type: none"> • Économie américaine • Économie canadienne • Économie du Québec 	
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	12
<ul style="list-style-type: none"> • Placements en obligations <ul style="list-style-type: none"> Stratégie de placement Incidence économique Opérations Performance des titres obligataires Gestion de l'encaisse et des valeurs à court terme 	15
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements en actions <ul style="list-style-type: none"> Contexte économique nord-américain en 1981 Stratégie de placement Opérations et transactions Rendement des portefeuilles d'actions 	19
<ul style="list-style-type: none"> • Financements d'entreprises 	20
<ul style="list-style-type: none"> • Financements hypothécaires 	21
<ul style="list-style-type: none"> • Investissements immobiliers 	21
<ul style="list-style-type: none"> • Fonds en gestion <ul style="list-style-type: none"> Fonds général Fonds spécialisés Fonds particulier 	23
<ul style="list-style-type: none"> • Déposants <ul style="list-style-type: none"> Contributions nettes et avoir des déposants Frais d'administration 	24
<ul style="list-style-type: none"> • Hommage au personnel 	24
ÉTATS FINANCIERS	25
STATISTIQUES FINANCIÈRES	41
PERSONNEL DE DIRECTION	64

LISTE DES DÉPOSANTS

au 31 décembre 1981

5

AU FONDS GÉNÉRAL

	Premier dépôt
Commission de la santé et de la sécurité du travail ^{1, 2}	1973
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	1978
Fonds d'indemnisation automobile du Québec	1978
Régie de l'assurance automobile du Québec	1978
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	1969
Régie des assurances agricoles du Québec	
Assurance-récolte du Québec	1968
Régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	1977
Régie des marchés agricoles du Québec	1967
Régie des rentes du Québec	1966

AUX FONDS SPÉCIALISÉS

Commission administrative du régime de retraite	
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics ²	1973
Régime général de retraite des maires et des conseillers des municipalités du Québec	1975
Régimes particuliers de la Commission administrative du régime de retraite	1977
Office de la construction du Québec en qualité d'administrateur du Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec ²	1970
Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec	1971

AU FONDS PARTICULIER

Commission de la santé et de la sécurité du travail	1977
---	------

- ¹ Antérieurement à la création des fonds particuliers en 1977, la Commission de la santé et de la sécurité du travail ne pouvait déposer qu'au fonds général.
² La Caisse de dépôt administre également un portefeuille à gestion distincte pour cet organisme.

Cette vignette et les suivantes dans les pages de ce rapport reproduisent quelques-uns des dix tableaux de la murale du hall d'accueil principal de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à Montréal. Une oeuvre du sculpteur héraldiste André Genest, cette murale, exécutée sur pin du Brésil, évoque divers secteurs de l'économie du Québec.



POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE

(en millions de dollars)

ENSEMBLE DES FONDS

	1981	1980	Augmentation en pourcentage
Biens sous gestion	13 914,8	11 747,5	18,4
Total des placements	13 639,3	11 507,6	18,5
Placements à long terme	13 146,3	11 192,9	17,5
Total des revenus	1 450,3	1 133,9	27,9
Revenu net	1 273,8	1 041,8	22,3
Contributions nettes ¹	732,3	888,1	(17,5)
Frais d'administration	9,5	8,3	14,5

FONDS GÉNÉRAL

Actif ²	9 442,5	8 169,1	15,6
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	863,8	724,9	19,2
Contributions nettes ¹	295,1	497,3	(40,7)
Rendement sur dépôts à participation (en pourcentage)	10,50	10,20	—

FONDS SPÉCIALISÉS

Actif combiné ²	3 092,8	2 443,8	26,6
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	279,6	215,3	29,9
Contributions nettes ¹	327,2	292,2	12,0
Rendement sur dépôts à participation (en pourcentage)			
Fonds «O»	11,77	10,97	—
Fonds «G»	10,04	9,89	—
Fonds «A»	7,27	8,22	—
Fonds «H»	11,16	10,45	—

FONDS PARTICULIER

Actif	1 222,1	962,7	26,9
Revenu attribué au détenteur de dépôts à participation	117,9	88,5	33,2
Contributions nettes ¹	110,0	98,6	11,6
Rendement sur dépôts à participation (en pourcentage)	10,93	10,59	—

PORTEFEUILLES À GESTION DISTINCTE

Actif combiné	157,4	171,9	(8,4)
Revenu net	12,5	13,1	(4,6)
Contributions nettes ¹	—	—	—

¹ Les contributions nettes sont constituées des dépôts reçus moins les retraits effectués.

² L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, le montant des dépôts à vue des fonds spécialisés et du fonds particulier, ni les intérêts courus sur ces dépôts. Par ailleurs, l'actif des fonds spécialisés reflète la déduction des avances du fonds général et des intérêts courus sur ces avances.

1 COMPOSITION DES BIENS SOUS GESTION au 31 décembre

(en pourcentage)

	1981	1980
Obligations	69,5	74,2
Actions et valeurs convertibles	16,7	12,7
Immeubles et hypothèques	8,3	8,4
Valeurs à court terme et autres éléments d'actif	5,5	4,7

2 RÉPARTITION DES BIENS SOUS GESTION au 31 décembre

(en pourcentage)

	1981	1980
Fonds général	67,9	69,5
Fonds spécialisés	22,2	20,8
Fonds particulier	8,8	8,2
Portefeuilles à gestion distincte	1,1	1,5

Jean Campeau

Président du conseil
Directeur général
Caisse de dépôt et placement du
Québec

Claude Legault

Vice-président du conseil
Président
Régie des rentes du Québec

Le juge Richard Beaulieu*

Président
Commission municipale du
Québec

Michel Caron*

Sous-ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Louis Laberge

Président
Fédération des travailleurs du
Québec

Georges Lafond*

Vice-président, Finances
Hydro-Québec

André Marier

Président
Société québécoise d'initiatives
agro-alimentaires

Fernand Paré

Directeur général
La Solidarité,
Compagnie d'assurance sur la vie

Pierre Péladeau

Président
Quebecor Inc.

Gaston Pelletier

Président
Société de Fiducie Lombard Odier

Alfred Rouleau

Administrateur associé
Mallette, Benoit, Boulanger,
Rondeau et associés

* Membre adjoint

Au 31 décembre 1981, un poste était vacant
au sein du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 1981, le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec a tenu onze réunions régulières et le taux de présence de ses membres s'est établi à près de 80%. Il a également tenu deux réunions extraordinaires, la première le 9 février pour l'examen du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1980 et la seconde le 22 juillet, au sujet de la formation de Placements Brascade Inc.

Politique de placement

En conformité des objectifs définis en 1979 pour la décennie 80, le conseil a veillé au cours de l'exercice à ce que les ressources de la Caisse de dépôt continuent d'être orientées vers le développement économique du Québec, sans pour autant restreindre l'importance de sa participation au financement du secteur public et tout en maintenant les exigences les plus élevées en matière de sécurité du capital, de rentabilité et de liquidité des investissements. Plus spécifiquement, il a visé à accroître la présence de la Caisse de dépôt dans le financement d'entreprises oeuvrant au Québec par des formes nouvelles de collaboration avec divers agents de développement économique, affectant en particulier à cette fin des capitaux substantiels à l'acquisition de titres de propriété d'entreprises privées jugées stratégiques.

C'est ainsi que par la voie d'une association avec Brascan Limited, la Caisse de dépôt a accru sa participation dans le groupe Noranda dont l'activité est appréciable au Québec. De la même façon, une collaboration s'est amorcée avec la Société générale de financement du Québec à la suite de l'acquisition par cette dernière d'une participation substantielle dans Domtar Inc. Si ces transactions ont été mises en évidence en raison de l'ampleur des montants et de l'importance de ces entreprises, elles ne sont pas pour autant les seules. En effet, ce type de placement reflète une volonté plus générale du conseil de voir graduellement diminuer la part des titres à revenu fixe au profit d'un relèvement de celle des valeurs à revenu variable, dont le rendement en période inflationniste est davantage conforme aux objectifs de la Caisse de dépôt. Cette volonté s'est également manifestée au cours de

l'exercice par des acquisitions d'immeubles, par un accroissement des valeurs à court terme et par le recours au marché à terme des titres financiers.

Principales transactions autorisées

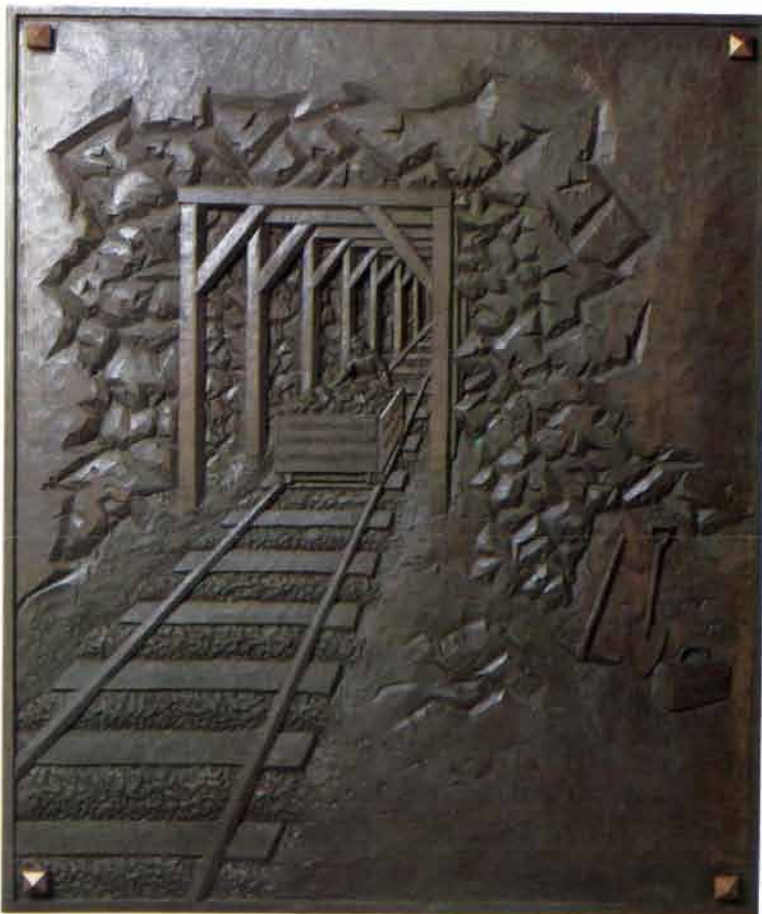
Conformément à la politique de placement en vigueur, d'importantes propositions de financement, d'abord étudiées en profondeur par la direction de la Caisse de dépôt, ont été soumises au conseil d'administration. Parmi celles ressortant d'une façon particulière et qui ont été approuvées, mentionnons:

- la souscription de 30% des actions de Placements Brascade Inc., une société contrôlant Ressources Brascade Inc., dont le principal investissement est constitué d'une participation de quelque 42% au capital de Mines Noranda Limitée;
- l'autorisation de souscrire au capital-actions ordinaire de Gaz Inter-Cité Inc., société dans laquelle SOQUIP détient une participation de 49%;
- l'autorisation d'un financement hypothécaire de 25 millions de dollars en faveur des Placements Immobiliers La Laurentienne Inc. dont la Caisse de dépôt détient déjà la moitié du capital-actions; ce financement porte sur un immeuble à bureaux situé à Québec;

liers La Laurentienne Inc. dont la Caisse de dépôt détient déjà la moitié du capital-actions; ce financement porte sur un immeuble à bureaux situé à Québec;

- la souscription, jusqu'à concurrence de 8 millions de dollars, de débentures de la Coopérative fédérée de Québec.

En conformité d'une décision remontant à 1980 et de la mise sur pied au cours de l'exercice d'un département d'investissements immobiliers aux fins de rationaliser et de coordonner une intervention significative dans ce secteur, le conseil d'administration a approuvé la création de deux nouvelles filiales en propriété exclusive, soit Immeubles Cadimont Inc. et Immeubles Cadev Inc. qui, avec Cadim Inc. et Développements



Pasteur Inc., sont chargées d'acquiescer, détenir et administrer des propriétés immobilières. Dans ce contexte, on relève notamment les autorisations suivantes: l'achat d'un immeuble à bureaux désigné comme le 1440, rue Sainte-Catherine ouest, à Montréal; l'acquisition des édifices Place de Ville, logeant notamment l'hôtel de ville de Sainte-Foy; et l'acquisition de 80% indivis du Centre commercial régional Carrefour à Gaspé.

Nominations de cadres supérieurs

Sur recommandation du directeur général, le conseil d'administration a approuvé les nominations suivantes: M. Jean Labrecque, directeur général adjoint, valeurs à revenu fixe; M. Jean Trudel, directeur, souscription à forfait; M. Dominique Colard, directeur, département des investissements immobiliers; M. Jacques Bouré, directeur, département des placements hypothécaires; et M. Michel Bastien, directeur, département des investissements en actions.

Modifications aux règlements

Au cours de l'exercice, des amendements ont été apportés aux règlements de la Caisse de dépôt par les décrets 192-81, le 21 janvier 1981, et 3569-81, le 22 décembre 1981. Le premier décret autorisait entre autres une augmentation des effectifs et le second stipulait que les opérations de tous les fonds spécialisés et du fonds particulier seraient désormais présentées sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle. Cette dernière modification n'affecte toutefois en rien les opérations du fonds général.

Décisions et ratifications administratives

Durant l'année, conformément à l'article 15 des règlements, le conseil a été appelé à se prononcer sur des ventes d'actions susceptibles d'influer sur le contrôle d'une compagnie. Il a de plus ratifié plusieurs décisions prises à divers niveaux de direction. Le programme de placement de l'année, le budget de fonctionnement de même que le projet de déménagement des bureaux de la Caisse de dépôt au 1981, avenue McGill College, à Montréal, en septembre 1982, ont été soumis à son approbation.

Rapport du directeur général

En complément de son propre rapport, le conseil d'administration est heureux de présenter le rapport du directeur général qui rend compte de l'administration de la Caisse de dépôt et témoigne de ses réalisations dans différentes sphères d'activité.

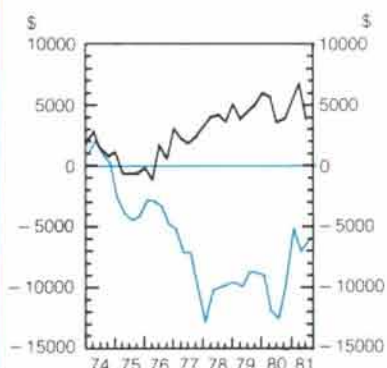
Pour le conseil d'administration,
Le président,



Jean Campeau
Montréal, le 15 février 1982

3 POLITIQUE BUDGÉTAIRE

— Solde budgétaire du gouvernement fédéral sur la base de la comptabilité nationale (en millions).
 — Solde budgétaire des autres niveaux de gouvernement sur la base de la comptabilité nationale (en millions).
 Sources: Statistique Canada et Caisse de dépôt et placement du Québec



Le renchérissement du crédit et l'austérité budgétaire ont maintenu l'activité économique mondiale en léthargie au cours de 1981 alors que s'estompait l'incidence déflationniste du choc pétrolier de 1979-1980.

Économie américaine

La reprise qui a suivi la brève récession de 1980 s'est arrêtée brusquement au début de 1981 pour déboucher sur une autre récession dès le milieu de l'année. Cette secousse cyclique est largement attribuable au climat d'incertitude et aux tensions financières qu'a suscitées la politique de stimulation de l'offre de l'administration Reagan. Les retards et les difficultés éprouvés dans la compression des dépenses gouvernementales n'ont permis qu'une application partielle de cette politique. En effet, en allégeant le fardeau fiscal, les autorités budgétaires ont en définitive joué un rôle stimulant du fait qu'elles ne sont pas parvenues à réduire dans la même proportion leurs dépenses. Dans les circonstances, les autorités monétaires se sont retrouvées seules aux prises avec la lutte à l'inflation. Il devait s'ensuivre un renchérissement intolérable du crédit en cours d'année, lequel a freiné tous les secteurs d'activité sensibles au coût du crédit, en même temps

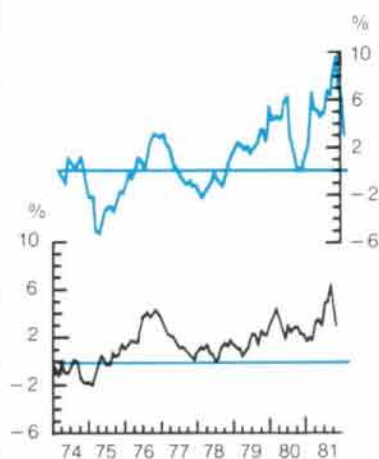
que l'alourdissement du déficit budgétaire ébranlait la confiance des marchés financiers.

Économie canadienne

Au sortir de la brève mais profonde récession de 1980, l'économie canadienne s'est engagée dans une reprise extrêmement vigoureuse jusqu'au milieu de 1981 pour basculer ensuite dans une autre récession qui s'annonce pour le moins aussi sérieuse. Dans l'une comme dans l'autre phase, les postes de la demande intérieure les plus sensibles aux conditions de crédit, tels la consommation des biens durables et les dépenses en immobilisations, ont connu les fluctuations les plus prononcées, ce qui a donné le ton au tableau d'ensemble de la conjoncture pour 1981. En dépit de la chute marquée de la croissance au deuxième semestre, le dynamisme du premier semestre aura été suffisant pour assurer en 1981 une progression du produit national brut d'au moins 2,5% en volume par comparaison à une stagnation en 1980. Parallèlement, la hausse des prix à la consommation a atteint 12,5% en 1981 en regard de 10,2% l'année précédente.

4 POLITIQUE MONÉTAIRE

— Rendement réel, titre à court terme: rendement sur le papier commercial à 90 jours moins le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation.
 — Rendement réel, titre à long terme: rendement moyen sur 10 obligations d'entreprises moins le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation.
 Sources: Statistique Canada, McLeod, Young, Weir et Caisse de dépôt et placement du Québec.



À la différence des États-Unis, le durcissement des politiques économiques au Canada s'est porté tant sur le plan budgétaire que monétaire au cours de 1981. Dans le premier cas, la mise en marche du programme énergétique et la croissance prononcée au cours du premier semestre se sont traduites par une diminution rapide du déficit fédéral et par une confirmation de la tendance à la hausse du surplus au niveau de l'ensemble des autres paliers de gouvernement (*graphique 3*). Dans le deuxième cas, la Banque du Canada a favorisé des taux d'intérêt en termes réels exceptionnellement élevés par rapport à la

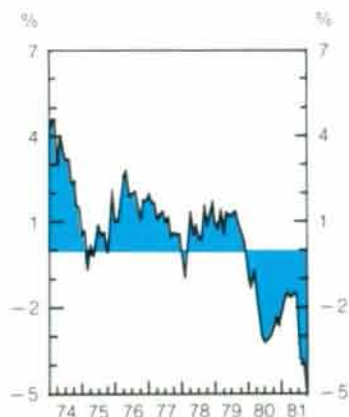
norme des années antérieures et ce, aussi bien sur les titres à court terme que sur ceux à long terme (*graphique 4*). En l'occurrence, les autorités monétaires ont dû freiner le déclin de la devise canadienne sous le choc d'une détérioration majeure du compte courant, due à la discordance cyclique de l'économie canadienne avec celle du reste du monde. Les conséquences de cette orientation restrictive des politiques économiques, laquelle s'inscrit dans la continuité de celles adoptées au cours des récentes années, se retrouvent finalement au niveau de la performance de l'économie canadienne qui s'établissait à la fin de 1981 aux environs de 5% en deçà de la tendance des derniers dix ans (*graphique 5*).

Les perspectives immédiates ne sont guère encourageantes, l'économie américaine entraînant dans sa chute celle du Québec comme celle du reste du Canada. Cependant, même s'il existe à l'heure actuelle peu de signes de redressement, il est probable qu'une reprise se concrétisera dans la deuxième partie de l'année de sorte que la performance économique devrait être nettement meilleure en 1983 qu'en 1982.

5 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Niveau du produit intérieur brut canadien par rapport au niveau de sa tendance des dix dernières années.

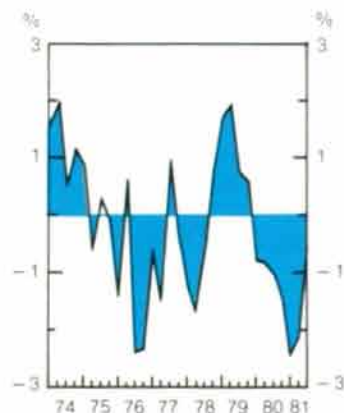
Sources: Statistique Canada et Caisse de dépôt et placement du Québec.



6 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

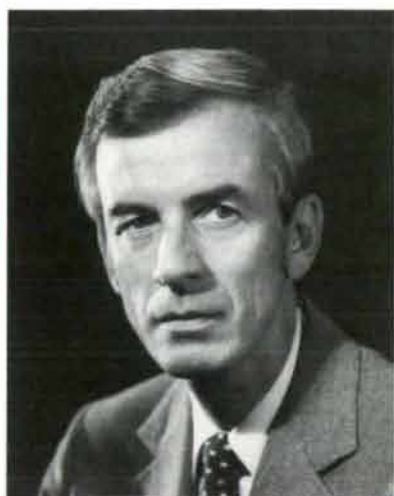
Écart de croissance du produit intérieur brut en volume: Québec moins Canada

Sources: Statistique Canada, Conference Board of Canada et Caisse de dépôt et placement du Québec.



Économie du Québec

En raison de la léthargie de la conjoncture mondiale et du caractère restrictif de l'ensemble des politiques de stabilisation au Canada, la situation économique du Québec s'est détériorée rapidement en 1981 et ce, tant de façon absolue que par rapport au Canada (*graphique 6*). En effet, la vigueur économique au Québec en 1979 provenait du dynamisme de petites et moyennes entreprises, beaucoup plus importantes en termes d'emplois qu'en Ontario. Or, la politique de taux d'intérêt élevés pratiquée depuis deux ans par la Banque du Canada s'est révélée très contraignante pour ces entreprises de sorte que le nombre des emplois y avait régressé de plus de 75 000 en décembre 1981 par rapport à la fin de 1980. Face aux conditions du marché du travail, les consommateurs québécois ont affiché une extrême prudence, les ventes au détail reculant de 7,5% en volume d'octobre 1980 à octobre 1981. En raison d'une conjoncture incertaine et de la situation financière précaire des entreprises, le volume des investissements a stagné en 1981 sauf dans le secteur de la construction domiciliaire qui a affiché de légers gains à partir, toutefois, d'un niveau particulièrement déprimé.



M. Jean Campeau

La Caisse de dépôt et placement du Québec a connu en 1981 l'année la plus active de son histoire alors que ses résultats témoignent d'importantes progressions et de profonds changements à plusieurs égards. Soulignons d'abord que pour la première fois au cours d'un exercice, l'accroissement des biens sous gestion a excédé les 2 milliards de dollars, atteignant 13,9 milliards en fin d'exercice par rapport à 11,7 milliards au terme de 1980. Considérant que la croissance annuelle des biens sous gestion a été supérieure à 1,5 milliard depuis 1978 et que l'actif a plus que doublé tous les cinq ans depuis 1966, il n'est pas étonnant que la Caisse de dépôt soit devenue la quatrième société d'État en importance et l'une des dix plus grandes institutions financières au Canada.

L'augmentation de 2,2 milliards de dollars en 1981 résulte notamment du revenu net de l'exercice au montant de 1,3 milliard, de contributions nettes des déposants de 732,3 millions ainsi que de gains nets de 87,4 millions sur ventes de titres. Après avoir viré ces gains aux postes de réserve générale et versé une somme nette de 79,5 millions au titre d'intérêts sur les dépôts à vue et à terme, la Caisse de dépôt a attribué le revenu net aux détenteurs de dépôts à participation de ses différents fonds, tel que le reflète le tableau «Points saillants».

Comme l'indique le **tableau 7** qui présente la synthèse des biens sous gestion, la valeur des placements inscrite aux états financiers s'établit à 13,6 milliards de dollars alors que leur valeur de réalisation atteint 11,2 milliards, soit une moins-value de 2,4 milliards. On notera que l'écart est particulièrement prononcé aux postes «Obligations» et «Financements hypothécaires» — titres à revenu fixe. Par contre, on observera une plus-value au poste «Actions et valeurs convertibles» ainsi qu'à celui «Investissements immobiliers» — titres à revenu variable. Le niveau très élevé qu'ont atteint les taux d'intérêt en 1981 a provoqué une chute dramatique de la valeur des titres à revenu fixe et leur prépondérance dans l'ensemble des portefeuilles de la Caisse de dépôt a contribué à accentuer l'écart existant déjà à la fin de l'exercice précédent. Toutefois,

les efforts de planification entrepris dès 1980 ainsi que le programme d'investissement de 1981 ont permis de ramener la proportion des titres à revenu fixe dans l'ensemble des placements à long terme de 86,4% à 82% et, en conséquence, de porter celle des titres à revenu variable à 18%.

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Au 31 décembre 1981, la valeur inscrite des placements en obligations atteignait 9,7 milliards de dollars, soit 70,9% de tous les placements de la Caisse de dépôt en regard de 75,7% à la fin de l'exercice précédent. La répartition entre les portefeuilles était la suivante: fonds général, 7,1 milliards; fonds spécialisé d'obligations (fonds «O»), 1,4 milliard; fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G»), 103,9 millions; fonds particulier, 930,1 millions; et portefeuilles à gestion distincte, 145,5 millions. On trouvera au **tableau 20** la synthèse de ces placements et aux **tableaux 21, 22 et 23** les données quant à la valeur de réalisation, au rendement et à l'importance relative de chaque catégorie de titres obligataires.

Stratégie de placement

Ainsi que l'illustre le **graphique 8**, le marché obligataire a connu pour une deuxième année consécutive une volatilité telle que la stratégie de gestion de ces titres devait être repensée. Notamment, les gestion-

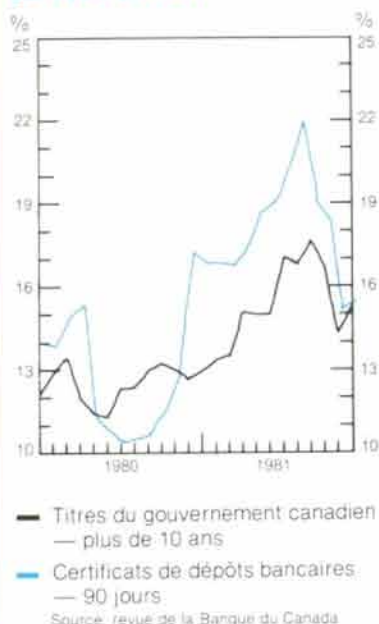
7 SOMMAIRE DES BIENS SOUS GESTION au 31 décembre 1981

(valeur inscrite — en millions de dollars)

Placements	Portefeuilles à gestion distincte				Total	Variation nette en 1981	Valeur de réalisation
	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier				
Obligations	7 120,6	1 473,4	930,2	145,5	9 669,7	955,2	7 259,7
Actions et valeurs convertibles	1 221,9	961,9	131,5	1,4	2 316,7	820,3	2 447,8
Financements hypothécaires	452,6	615,7	29,0	7,3	1 104,6	153,6	913,7
Investissements immobiliers	55,0	0,3	—	—	55,3	24,3	57,9
Valeurs à court terme	493,0	—	—	—	493,0	178,3	493,0
Dépôts au fonds général	(118,1)	13,5	104,6	—	—	—	—
Total des placements	9 225,0	3 064,8	1 195,3	154,2	13 639,3	2 131,7	11 172,1
Autres éléments d'actif	217,5	28,0	26,8	3,2	275,5	35,6	275,5
Total des biens sous gestion¹	9 442,5	3 092,8	1 222,1	157,4	13 914,8	2 167,3	11 447,6

¹ Dans le total des biens sous gestion, l'actif du fonds général ne comprend pas le montant des dépôts à vue des fonds spécialisés et du fonds particulier, ni les intérêts courus sur ces dépôts. Par ailleurs, l'actif des fonds spécialisés reflète la déduction des avances du fonds général et des intérêts courus sur ces avances.

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS SUR LES TITRES CANADIENS EN 1980 et 1981



naires de ces portefeuilles ont dû remettre en cause la perception traditionnelle des principaux paramètres utilisés en matière de placement et réviser la formulation des critères de sécurité, de rentabilité et de liquidité.

Sécurité du capital

Il existe deux types de risques inhérents à tout placement obligataire: celui attribuable à l'emprunteur (risque spécifique) et celui du marché. Si le premier peut être dans une large mesure contrôlé par l'acquisition de titres de haute qualité, il n'en est pas de même du second.

Par le passé, les titres à long terme de gouvernements ou de grandes entreprises étaient considérés comme des investissements sûrs. L'investisseur se satisfaisait de pouvoir recouvrer intégralement sa mise de fonds à l'échéance, après avoir obtenu un revenu déterminé et assuré. Au besoin, il avait la possibilité de récupérer presque intégralement son capital en recourant au marché secondaire. Selon cette perception des obligations à long terme, on présumait que l'inflation demeurerait sensiblement au même niveau et que les taux d'intérêt ne varieraient en moyenne que très peu, de sorte que la valeur au marché d'un titre se

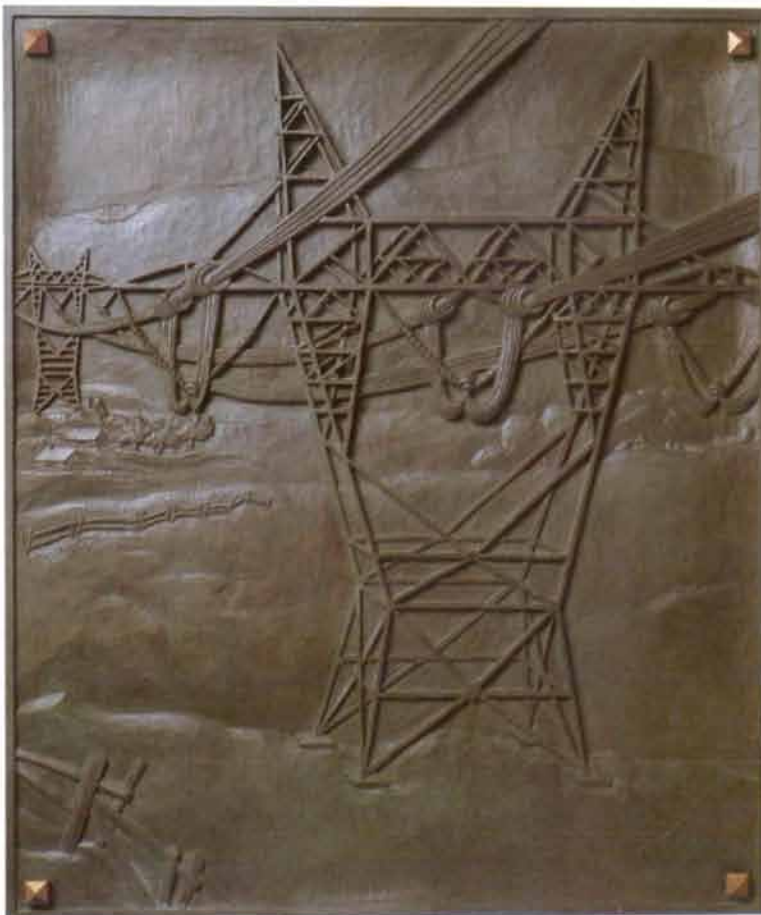
maintiendrait et que le pouvoir d'achat du capital investi serait sauvegardé. La question de risque du marché ne se posait donc pas.

Ces prémisses ne tiennent plus. Depuis deux ans en effet, les variations dans la valeur au marché des titres obligataires à long terme ont été aussi grandes, sinon plus, que celles des investissements en actions. Par ailleurs, la mathématique propre aux placements obligataires est telle que la valeur au marché de ces titres est d'autant plus susceptible de fluctuer avec les mouvements des taux d'intérêt que l'échéance est éloignée et que le coupon d'intérêt et le rendement sont faibles. Inversement, plus le coupon et le rendement sont élevés et l'échéance rapprochée, moins la valeur au marché du titre variera avec le mouvement des taux d'intérêt. Afin d'assurer une véritable sécurité du capital, il est donc nécessaire de trouver entre l'échéance, le coupon et le rendement une combinaison qui procurera à l'investisseur le risque qu'il est disposé à assumer compte tenu du rendement recherché et des perspectives de taux d'intérêt.

Si les portefeuilles obligataires de la Caisse de dépôt comportent un risque plutôt faible quant à la qualité des titres, celui du marché est toutefois relativement élevé. En effet, principalement à cause d'une prépondérance de titres à longue échéance, à coupons et rendement relativement peu élevés par rapport aux taux actuellement en vigueur, la valeur au marché de ces portefeuilles a fluctué sensiblement au cours des deux dernières années. Un des objectifs poursuivis pendant l'exercice a été de ramener le degré de risque à un niveau plus acceptable. Cet ajustement s'est effectué par l'acquisition sur le marché primaire de titres à moyen terme, de titres avec privilège de report d'échéance ou d'encaissement avant terme et, sur le marché secondaire, par des échanges de valeurs à long terme contre d'autres à plus courte échéance, ainsi que par l'achat d'obligations à taux flottant.

Rentabilité

La rentabilité des fonds investis est l'un des principaux objectifs de la Caisse de dépôt. À cet égard



toutefois, la notion de rendement réalisé d'une obligation est plus valable comme mesure de performance que celle de son rendement à l'échéance. En effet, le rendement réalisé prend en considération tant le revenu que la variation dans la valeur au marché du titre durant une période déterminée. Il importe aussi de noter que contrairement au rendement réalisé, le rendement à l'échéance ne constitue pas une mesure appropriée pour fins de comparaison avec d'autres investissements. Sur la base du rendement réalisé, les obligations à long terme ont non seulement affiché une très forte volatilité mais leur rendement a en général été faible malgré un revenu courant souvent supérieur à celui d'autres formes d'investissements.

Les programmes d'échange d'obligations et les transactions en vue de la réduction des échéances ont entraîné la comptabilisation de

pertes importantes. À plus long terme toutefois, le rendement des divers portefeuilles obligataires devrait ainsi être amélioré par le réinvestissement à des taux d'intérêt supérieurs du produit de la vente de titres.

Liquidité

Jusqu'au début de l'année 1981, il était encore possible et relativement facile, sur un marché secondaire très actif, de vendre des placements obligataires de bonne qualité, indépendamment de leur échéance. Depuis, la liquidité doit être obtenue autrement, par exemple en réduisant l'échéance des titres ou en exigeant des privilèges d'encaissement avant terme. Cependant, ce besoin s'atténue à mesure que le coupon d'intérêt et le rendement prennent de l'importance, le flux monétaire du placement s'accroissant alors en conséquence.

L'absence presque totale d'un marché secondaire pour les obligations est sans doute temporaire mais même si son activité reprenait, ce marché pourrait difficilement combler les besoins accrus de liquidité des investisseurs. La stratégie de la Caisse de dépôt a donc visé à utiliser à bon escient chacun des gains du marché secondaire ainsi que de nouveaux instruments afin de compenser la réduction de la liquidité des marchés obligataires.

Incidence économique

La contribution de la Caisse de dépôt à l'essor de la collectivité québécoise et sa propre croissance sont interdépendantes. Dans sa gestion des placements, elle ne pouvait faire abstraction d'une telle optique et son action a été orientée en conséquence.

À l'égard du secteur public québécois par exemple, on pourra apprécier le soutien de la Caisse de dépôt à l'effort d'investissement des organismes publics en consultant les **tableaux 9 et 10** qui révèlent que ses achats de nouvelles obligations du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec et ses acquisitions de titres d'autres émetteurs se sont élevés en 1981 à 1,1 milliard de dollars et à 141,1 millions, respectivement. Sa présence a été plus marquée que par le passé sur le marché secondaire des obligations des organismes publics et parapublics. Sa stratégie visait à assurer une plus grande liquidité pour ces titres et à les rendre plus attrayants aux yeux des investisseurs.

Par ailleurs, la Caisse de dépôt n'a pas été aussi présente qu'antérieurement sur les marchés primaire et secondaire d'obligations de sociétés du secteur privé. En contrepartie, elle a été très active sur le marché monétaire où les grandes entreprises canadiennes ont pu combler dans une très large mesure leurs besoins de financement. Pour ce qui est de ces entreprises installées au Québec, la Caisse de dépôt a porté son choix sur les titres de propriété plutôt que sur les créances obligataires. Lorsqu'elle est intervenue sur le marché obligataire,

9

SOMMAIRE DES ACHATS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT DE NOUVELLES OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ CANADIEN EN 1981

(valeur nominale — en milliers de dollars)

	Montants des émissions			Achats par la Caisse de dépôt	
	Publiques	Privées	Total	Montant	Pourcentage du total
Gouvernement du Québec	500	875	1 375	900	65
Hydro-Québec	605	75	680	150	22
Total	1 105	950	2 055	1 050	51

Les chiffres de ce tableau ne comprennent pas les obligations d'épargne. On trouvera à la section Statistiques financières, tableaux 39 et 40, la répartition de ces achats.

10

SOMMAIRE DES ACHATS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT DE NOUVELLES OBLIGATIONS MUNICIPALES, SCOLAIRES ET GARANTIES PAR OCTROI DU SECTEUR PUBLIC QUÉBÉCOIS ÉMISES SUR LE MARCHÉ CANADIEN

(valeur nominale — en milliers de dollars)

Catégories	1981	1980	1979	1978	1977
Municipalités et organismes municipaux	67 484	64 628	54 754	24 077	61 994
Commissions scolaires	5 200	15 803	9 274	12 295	24 955
	72 684	80 431	64 028	36 372	86 949
Cegeps	1 700	2 381	700	—	7 559
Hôpitaux	11 674	7 580	744	17 400	6 527
Universités	30 050	6 540	2 263	1 325	14 550
Centres de services sociaux	24 950	13 905	—	—	—
	68 374	30 406	3 707	18 725	28 636
Total	141 058	110 837	67 735	55 097	115 585

elle a généralement favorisé les entreprises dans lesquelles elle détenait déjà de tels titres de propriété.

Opérations

Au cours de l'exercice, l'encours de l'ensemble des obligations détenues par la Caisse de dépôt s'est accru de 955,2 millions de dollars. C'est la catégorie des obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec qui a connu la plus forte augmentation, soit 1,1 milliard, alors que celle des obligations municipales et scolaires progressait de 74,5 millions et celle des valeurs dites garanties par octroi, de 64,8 millions. Par ailleurs, le poste des titres du gouvernement du Canada régressait de 187,5 millions. En application de la stratégie adoptée, ces obligations ont été remplacées en partie par des valeurs avec privilège de report d'échéance et par des bons du Trésor. Quant aux obligations de sociétés, leur encours a baissé de 76,9 millions par suite d'échéances et de ventes sur le marché secondaire. Le produit de ces dernières transactions a été partiellement réinvesti sur le marché monétaire et dans le financement de petites et moyennes entreprises.

En terme global, l'ensemble des transactions a eu pour résultat d'écourter de façon sensible l'échéance moyenne des portefeuilles obligataires, qui est passée de **15 ans, 9 mois** à la fin de l'exercice précédent à **13 ans, 9 mois** au 31 décembre 1981, et de

porter le coupon d'intérêt moyen de **10,33%** à **11,12%**.

La politique active d'arbitrage favorisée par la Caisse de dépôt au cours des dernières années a été temporairement suspendue pendant l'exercice. En début d'année, les conditions du marché obligataire permettaient de poursuivre une telle politique, mais les perturbations survenues par la suite en ont compromis l'application.

Vers la fin de l'exercice, la Caisse de dépôt s'est intéressée au marché à terme des titres financiers. Le recours à ce marché financier à titre de contrepartiste devrait lui permettre d'atteindre ses objectifs de gestion tout en immunisant certaines opérations contre des mouvements inattendus des taux d'intérêt et en ajoutant un élément important de liquidité aux portefeuilles.

Performance des titres obligataires

En fin d'exercice, le rendement moyen à l'échéance des divers portefeuilles obligataires de la Caisse de dépôt s'établissait à 11,38%. Toutefois, en raison de la montée vertigineuse des taux d'intérêt en 1981, la valeur au marché de ces titres a été réduite d'un montant à peu près égal à leurs revenus durant l'année.

Gestion de l'encaisse et des valeurs à court terme

En 1981, la Caisse de dépôt a aussi profité des taux d'intérêt très élevés sur le marché monétaire.

C'est en effet au moment où les taux atteignaient leur maximum, soit en juillet et août, que les sommes investies y ont été les plus considérables, le total des valeurs à court terme excédant les 725 millions de dollars à la fin de juillet.

Les titres à court terme ont pris davantage d'importance dans la stratégie globale de placement. Compte tenu des forts rendements offerts sur ce marché et, par ailleurs, de la volatilité des valeurs à plus long terme, un choix judicieux de ces placements joint à une gestion rigoureuse de l'encaisse ont amélioré le rendement global tout en assurant une plus grande flexibilité dans la poursuite des objectifs de sécurité du capital, de rentabilité et de liquidité. **Le tableau 20** révèle qu'au 31 décembre, les valeurs à court terme totalisaient 493 millions de dollars, soit 3,6% de tous les placements, et que la hausse par rapport à l'exercice précédent s'établissait à 178,3 millions.

INVESTISSEMENTS EN ACTIONS

En fin d'exercice, la Caisse de dépôt administrait globalement 2,3 milliards de dollars — valeur boursière, 2,4 milliards — de titres de propriété et valeurs convertibles d'entreprises canadiennes, dont 1,2 milliard au fonds général, 962 millions au fonds spécialisé d'actions (fonds «A») et 133 millions aux fonds particulier et portefeuilles à gestion distincte. Il se dégage du **tableau 11** que ce montant correspond à 72,5% des 3,2 milliards alors investis sous forme d'actions et d'obligations de 281 entreprises, en regard des 2,5 milliards — 283 entreprises — au terme de l'exercice précédent. Au seul chapitre des actions et valeurs convertibles, l'augmentation de 820,3 millions enregistrée en 1981 constitue un sommet dans l'histoire de la Caisse de dépôt. Par ailleurs, comme l'indique le **graphique 12**, l'ensemble de ces investissements a plus que doublé depuis 1979.

Contexte économique nord-américain en 1981

Après une apparition brève mais fort ressentie au milieu de 1980, la

11 SOMMAIRE DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES au 31 décembre 1981

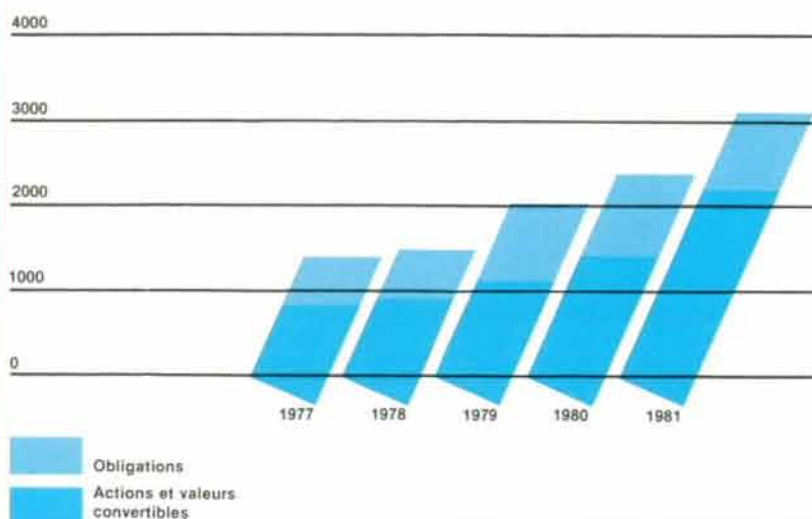
(Valeur inchiffrée — en millions de dollars)

Statut des entreprises	Nombre d'entreprises	Actions et valeurs convertibles		Obligations	Total	Pourcentage
Entreprises et leurs filiales dont les actions sont inscrites en bourse	183	2 276,2	667,0	2 943,2	91,9	
Entreprises privées	76	25,4	129,6	155,0	4,8	
Entreprises des secteurs public et coopératif	22	15,1	90,8	105,9	3,3	
Total	281	2 316,7	887,4	3 204,1¹	100,0	

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces placements s'établissait à 3 141,2 millions de dollars.

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES au 31 décembre

(valeur inchonée — en millions de dollars)



récession frappait de nouveau les économies canadienne et américaine au deuxième semestre de 1981. Parallèlement, les taux d'intérêt subissaient des mouvements brusques en réaction aux fluctuations de la demande de crédit et aux modifications des anticipations inflationnistes. Ce contexte n'a pas manqué d'affecter les marchés financiers, notamment la bourse qui a affiché le comportement typique d'un marché baissier.

Marchés boursiers

En début d'année, comme le démontre l'indice du TSE 300, le marché canadien a manifesté des signes de faiblesse qui avaient d'ailleurs commencé à se faire sentir vers la fin de 1980.

La crainte d'une nouvelle flambée des taux d'intérêt, alimentée par les sombres prévisions de certains économistes, a ébranlé la confiance des investisseurs qui ont préféré se tenir à l'écart. Ainsi, le TSE 300 fléchissait de 7% du début de l'année au 20 février.

Par la suite, les dures luttes que se sont livrées de grandes sociétés tant au Canada qu'aux États-Unis en vue de prises de contrôle ont contribué à raviver la confiance des investisseurs et à stimuler un marché plutôt terne. En même temps, on assistait à une baisse des taux d'intérêt, conséquence du relâchement de la demande de crédit.

La reprise des activités d'exploration dans le secteur pétrolier ainsi que la perspective d'une entente entre le gouvernement canadien et celui de l'Alberta sur le prix du pétrole et le partage des revenus ont aussi concouru à soutenir l'activité boursière. Après une remontée d'environ 12% entre la fin de février et la fin d'avril, une certaine stabilisation a maintenu l'indice du TSE 300 aux environs de 2350 jusqu'à la mi-juillet.

Entre-temps, les taux d'intérêt avaient repris leur ascension, atteignant un sommet historique en septembre. En un peu plus d'un mois, le TSE 300, qui s'était approché à la mi-juillet du point culminant atteint en décembre 1980, accusa un repli de 23%.

L'entente Canada-Alberta intervenue le 1^{er} septembre donna lieu à une réaction d'abord mitigée puis par la suite négative, au fur et à mesure que les investisseurs comprirent la signification et l'impact de l'accord sur la capacité d'autofinancement des pétrolières. Par ailleurs, la baisse des taux d'intérêt en fin d'année et l'atténuation de la menace inflationniste ont favorisé un regain de la bourse, le TSE 300 clôturant à 1954, en baisse de 14% en regard de la fin de 1980, mais en hausse de 11% sur le creux atteint en septembre. En fait, ce sont surtout les statistiques de fin d'année et l'évidence d'un affaiblissement sérieux de l'économie qui ont provoqué chez les investisseurs la crainte que la récession ne soit plus prononcée et plus longue que prévue.

PLACEMENTS EN ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES SELON LEUR IMPORTANCE au 31 décembre 1981

(valeur inchonée — en millions de dollars)

Catégories	Nombre d'entreprises	Actions et valeurs convertibles	Obligations	Total	Pourcentage
Jusqu'à 10 millions	225	226,7	298,4	525,1	16,4
10 à 25 millions	28	317,9	127,4	445,3	13,9
25 à 50 millions	14	331,6	192,0	523,6	16,3
50 à 100 millions	9	537,5	107,4	644,9	20,1
100 millions et plus	5	903,0	162,2	1 065,2	33,3
Total	281	2 316,7	887,4	3 204,1¹	100,0

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces placements s'établissait à 3 141,2 millions de dollars.

Stratégie de placement

Devant la perspective d'un nouveau recul de l'activité économique en 1981 et du prolongement du cycle boursier, la Caisse de dépôt a maintenu la stratégie défensive qu'elle avait établie en 1980. Si cette stratégie s'est révélée un peu hâtive la première année, surtout en raison des nombreuses offres publiques d'achat, elle a cependant produit ses fruits en 1981 lorsque les conjonctures économique et boursière se sont déroulées selon nos prévisions. Tenant compte de la reprise prévue au deuxième semestre de 1982, il apparaît opportun d'adop-

ter graduellement une stratégie plus dynamique face au marché des actions.

Opérations et transactions

La Caisse de dépôt a été fort active sur le marché boursier en 1981. Par l'acquisition de blocs représentant une participation substantielle au capital-actions de certaines entreprises, elle a notamment accru la proportion de ses investissements en actions et valeurs convertibles dans l'ensemble de ses placements, laquelle est passée de 13 à 17% en 1981, soit le niveau le plus élevé depuis 1975.

Le **tableau 13** donne les placements en actions, valeurs convertibles et obligations d'entreprises selon leur importance. Il se dégage de ce tableau qu'au 31 décembre, la Caisse de dépôt comptait 2,7 milliards de dollars d'investissements supérieurs à 10 millions dans 56 entreprises, soit une moyenne de 47,8 millions en regard de 36 millions l'année précédente.

En 1981, le marché a été témoin tant au Canada qu'aux États-Unis d'une ronde étourdissante de tentatives de prise de contrôle de grandes entreprises, dont plusieurs engagées dans l'exploitation des ressources naturelles. Les plus importantes fusions ou acquisitions dans l'histoire de l'économie nord-américaine se sont alors concrétisées. Au Canada, ce phénomène résulte notamment de la diligence de certaines entreprises à tirer profit de la politique de canadianisation de l'industrie pétrolière dévoilée par le gouvernement fédéral en octobre 1980.

À titre d'exemples, mentionnons quelques-unes des plus importantes opérations effectuées dans cette perspective: l'acquisition de Pétrofina Canada par Pétro-Canada (1,5 milliard de dollars), la transaction conclue par Dome Petroleum Ltd. avec Conoco Inc., portant sur 52,9% des actions ordinaires de Hudson's Bay Oil & Gas (1,7 milliard US); l'achat par la Corporation de développement du Canada d'un intérêt de près de 75% dans Aquitaine Canada (1,6 milliard) alors détenu par la Société Nationale Elf Aquitaine de France.

Ressources Brascade Inc.

C'est dans ce contexte que s'est négociée la transaction entre Brascan Limited («Brascan») et la Caisse de dépôt et placement du Québec, selon laquelle les deux entreprises convenaient de former une nouvelle société de gestion, Placements Brascade Inc. («Placements»), qui s'intéresserait à la mise en valeur des ressources naturelles au Canada, par l'entremise de sa filiale Ressources Brascade Inc. («Brascade»). Dans un communiqué conjoint émis le 23 juillet 1981, les deux partenaires annonçaient: (1) que le capital-actions de Placements serait détenu dans les proportions de 70% par Brascan et de 30% par la Caisse de dépôt; (2) qu'ils mettraient en commun leur avoir en actions ordinaires et privilégiées de Mines Noranda Limitée («Noranda»), conférant initialement à Brascade 28% de la propriété de Noranda; (3) qu'ils autorisaient la souscription d'un montant additionnel de 600 millions de dollars en actions ordinaires du trésor de Placements; (4) que Brascade négocierait une marge de crédit

d'un milliard auprès des principales banques canadiennes en vue d'une offre publique d'achat aux actionnaires de Noranda; (5) qu'ils envisageaient une large diffusion des actions de Brascade dans le public. Le communiqué ajoutait: «Brascan et la Caisse de dépôt, les deux actionnaires les plus importants de Noranda, espèrent qu'en augmentant leurs intérêts ils seront assurés d'une représentation au conseil qui leur permettra, ainsi qu'aux autres actionnaires, de participer à la gestion de Noranda».

Préalablement à l'expédition de la circulaire d'offre aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées de Noranda, en date du 1^{er} septembre, une entente intervenait entre les directions de Brascade et de Noranda en vertu de laquelle Brascade acquerrait 12,5 millions d'actions ordinaires du trésor de Noranda au prix global de 500 millions de dollars et obtiendrait une représentation adéquate au sein d'un conseil d'administration élargi. Le 25 septembre, Brascade annonçait qu'environ 69,8 millions d'actions ordinaires et quelque 3,2



PLACEMENTS EN ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ au 31 décembre 1981

Valeur inscrite — en millions de dollars

Secteurs d'activité	Nombre d'entreprises	Actions et valeurs convertibles	Obligations	Total	Variation nette en 1981
Mines et métaux	11	591,0	48,0	639,0	372,5
Aurifères	2	12,0	—	12,0	12,0
Pétrole et gaz naturel	14	228,0	41,0	269,0	76,9
Papiers et produits forestiers	17	157,6	33,9	191,5	15,3
Produits de consommation	46	222,0	116,9	338,9	52,2
Production industrielle	51	165,0	125,9	290,9	37,1
Immeuble et construction	19	2,3	56,0	58,3	(17,4)
Transports	8	170,8	10,0	180,8	74,2
Pipe-lines	5	58,2	0,7	58,9	27,3
Services publics	15	207,8	183,6	391,4	57,7
Communications	10	49,3	11,9	61,2	11,5
Distribution et services	36	92,3	42,7	135,0	23,5
Services financiers	38	331,0	214,1	545,1	(11,4)
Sociétés de gestion	9	29,4	2,7	32,1	12,0
Total	281	2 316,7	887,4	3 204,1¹	743,4

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces placements s'établissait à 3 141,2 millions de dollars.

millions d'actions privilégiées de Noranda avaient été déposées. Le 23 novembre, Brascade, alors détentrice d'environ 42% des actions ordinaires de Noranda, inscrivait ses actions privilégiées convertibles simultanément aux bourses de Montréal et de Toronto.

Domtar Inc.

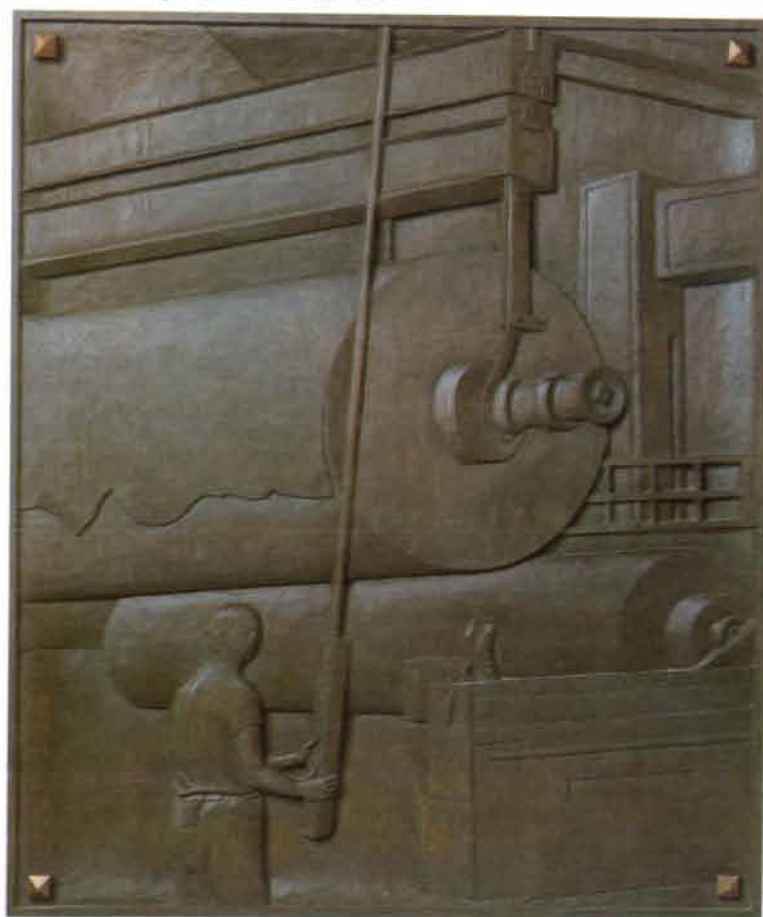
Plusieurs autres importantes transactions touchant le secteur des ressources ont également été conclues en 1981, dont l'acquisition d'Abitibi-Price Inc. par Olympia & York Developments Ltd. (620 millions) et celle de la Compagnie Internationale de Papier du Canada par Les Entreprises Canadien Pacifique Limitée (1,1 milliard). Rappelons aussi que le 18 août, la Société générale de financement du Québec et la Caisse de dépôt annonçaient qu'elles détenaient respectivement 22% et 20% des actions ordinaires de Domtar Inc. et qu'elles en étaient alors les deux plus importants actionnaires. À la suite de consultations avec la direction de Domtar, celle-ci annonçait qu'une représentation proportionnelle était assurée aux deux actionnaires au sein d'un conseil d'administration élargi ainsi qu'au comité exécutif.

Importance relative des secteurs d'activité

Le **tableau 14** présente les composantes des placements en actions et obligations d'entreprises

selon les 14 grands secteurs d'activité du TSE 300 et confirme la politique de placement exposée dans l'ensemble du présent rapport. La variation nette de 743,4 millions de dollars résulte d'une hausse de 820,3 millions au chapitre des titres de propriété et d'une réduction de 76,9 millions à celui des obligations.

À l'examen, on notera que les principales variations se retrouvent d'abord à la rubrique «Mines et métaux», puis à celles «Pétrole et gaz naturel», «Transports» et «Services publics». À la première rubrique, la hausse de 372,5 millions de dollars résulte principalement de la transaction Brascade. Dans le second cas, il s'agit d'un redressement normal de la pondération de ce secteur dans l'ensemble des portefeuilles. La variation au poste «Transports» reflète notamment la majoration de la participation de la Caisse de dépôt dans les titres de propriété de Canadien Pacifique Limitée, une société dont elle est un actionnaire important depuis plusieurs années.



Pour ce qui est de l'augmentation de 57,7 millions de dollars au poste «Services publics», elle s'explique en grande partie par la conclusion, le 30 mars 1981, de la transaction portant sur une émission de 55 016 392 \$ de débentures subordonnées, 13% de Northern and Central Gas Corporation Limited, échangeables au gré de la Caisse de dépôt sur une période de 7 1/2 ans contre 6 877 049 actions ordinaires de Gaz Métropolitain, inc., au prix d'échange de 8 \$ chacune. Aux termes de cette transaction, la Caisse de dépôt peut exercer les droits de vote afférents aux actions ordinaires de cette compagnie contre lesquelles les débentures sont échangeables. Par voie de conséquence, la Caisse de dépôt qui détenait déjà, à titre de véritable propriétaire, 2 314 000 (12,9%) actions ordinaires en circulation de Gaz Métropolitain pouvait alors exercer les droits de vote afférents à 9 191 049 (51,2%) actions ordinaires en circulation de cette compagnie. Au 31 décembre 1981, la Caisse de dépôt n'avait pas exercé son droit d'échange.

Rendement des portefeuilles d'actions

En 1981, le revenu attribuable aux investissements en actions et valeurs convertibles du fonds général, du fonds spécialisé d'actions (fonds «A») et du fonds parti-

culier a atteint 316,4 millions de dollars, dont 130 millions en dividendes et intérêts et 186,4 millions de profits nets sur ventes de titres. Ce dernier montant provient pour l'essentiel de la disposition de titres dans Abitibi-Price, Aquitaine Company of Canada Ltd., MacMillan Bloedel Limited, Petrofina Canada Inc., La Compagnie Seagram Limitée et Texasgulf Inc., à la suite d'offres d'achat privées ou publiques.

En dépit de l'évolution défavorable des marchés boursiers en 1981, la Caisse de dépôt a néanmoins réussi à obtenir dans l'ensemble un rendement légèrement supérieur à celui de l'indice du TSE 300 qui s'est établi à -13,9%, abstraction faite des dividendes et à -10,3% en les incluant. Le portefeuille d'actions du fonds général a enregistré un taux de rendement total de -9,8%, soit -14,1% à l'égard du capital et 4,3% à l'égard du revenu. Le fonds spécialisé d'actions (fonds «A») a pour sa part connu un taux de rendement total de -9,9% si on tient compte du revenu de 4,7%. Pour ce qui est des investissements en actions et valeurs convertibles du fonds particulier dont les premiers achats remontent à la fin de janvier 1981, leur taux de rendement pour cette période de onze mois a été de -8,8%, attribuable pour -13,7% au capital et pour 4,9% au revenu.

FINANCEMENTS D'ENTREPRISES

Par financements d'entreprises, on doit entendre les investissements effectués par la Caisse de dépôt depuis 1967 dans des entreprises privées de taille moyenne non cotées en bourse et dans des sociétés des secteurs coopératif ou public québécois. Ces investissements ne comprennent toutefois pas les prêts hypothécaires sur immeubles commerciaux ou bâtiments industriels, ni les transactions sous forme de contrats de vente-location.

L'année 1981 devait être une période de transition et de changement d'orientation pour le département des financements d'entreprises, qui s'est vu confier la coordination de toutes les activités en matière de financement des PME québécoises. Selon son nouveau mandat et tout en maintenant les services à sa clientèle actuelle, il veut s'engager dans l'acquisition de titres de propriété, en souscrivant à des émissions de débentures convertibles, d'actions ordinaires ou d'actions privilégiées convertibles d'entreprises bien établies, dynamiques, rentables et susceptibles de connaître une expansion rapide. Par le biais de participations de l'ordre de 10% à 30% au capital-actions et représentant un investissement minimum de 500 000 \$, il s'intéresse à ces entreprises de service ou de fabrication dont les dirigeants sont disposés à s'adjoindre un ou des partenaires financiers d'expérience. De telles associations viseront à favoriser la réalisation de projets de modernisation, d'expansion, d'acquisition ou de fusion d'entreprises, ou encore à assurer la consolidation de structures financières.

Au 31 décembre, comme l'indique le **tableau 11**, cette activité représentait 261 millions de dollars — 98 entreprises, soit 8,1% du total des capitaux investis dans des sociétés canadiennes. Au cours de l'exercice, 73 demandes de financement nous ont été soumises et un montant global de 19,5 millions a été souscrit, en regard de 61,4 millions en 1980. Malgré cette baisse, il faut noter la

15

VENTILATION DES PLACEMENTS ET ENGAGEMENTS DU DÉPARTEMENT DES FINANCEMENTS D'ENTREPRISES au 31 décembre 1981

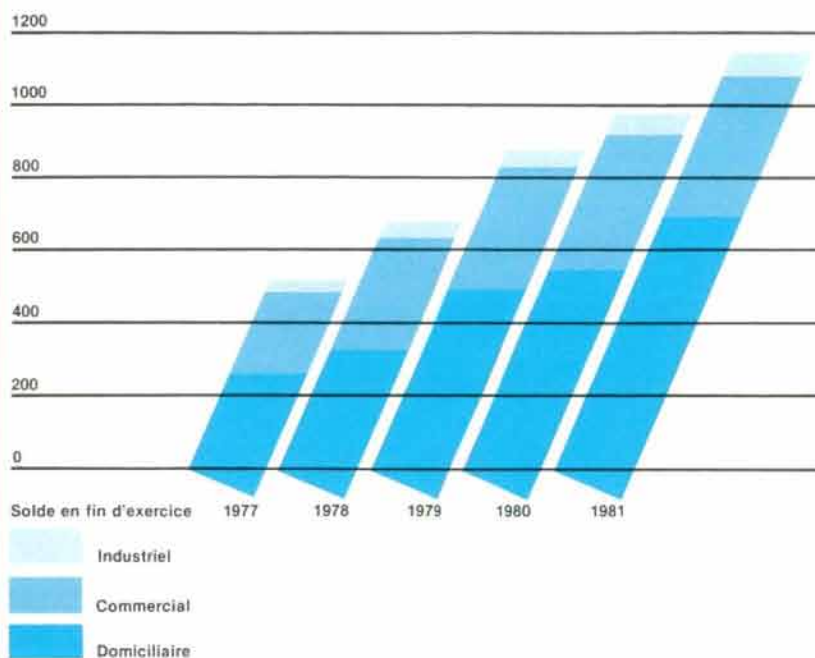
(en millions de dollars)

	Montant	Pourcentage
Montréal, Laval et Nord de Montréal	109,2	45,8
Sud de Montréal et Estrie	45,0	18,9
Québec	41,6	17,4
Nord-ouest du Québec et Outaouais	22,9	9,6
Trois-Rivières	11,1	4,7
Saguenay — Lac Saint-Jean et autres régions	8,7	3,6
	238,5	100,0

La ventilation est établie selon le siège social de l'entreprise; elle exclut les financements hypothécaires et investissements immobiliers.

FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS au 31 décembre 1981

(Valeurs inscrites — en millions de dollars)



progression d'au-delà de 100 millions enregistrée depuis 1978 au chapitre des titres en portefeuille, à la suite de l'examen de plus de 200 dossiers. En 1981, les déboursés du département se sont chiffrés à 29,5 millions et au 31 décembre, le solde des engagements s'établissait à 5,2 millions.

Par ailleurs, le **graphique 15** présente la ventilation des placements et engagements dans 93 entreprises — 238,5 millions de dollars au 31 décembre — regroupées selon le siège social. À l'égard du développement régional, il importe de rappeler que la politique de la Caisse de dépôt n'exclut *a priori* aucun type d'entreprise ni aucune région. De fait, elle a déjà investi dans 11 des 14 secteurs d'activité qu'on retrouve au tableau 14, entre autres quelque 64 millions dans les produits de consommation.

FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES

Au cours de l'exercice, les portefeuilles de financements hypothécaires de la Caisse de dépôt ont dépassé le cap du milliard de dollars, atteignant 1,1 milliard au 31 décembre. Il ressort du **tableau 20** que les financements se com-

posaient de prêts hypothécaires de premier rang sur habitations au montant de 601,6 millions, de financements d'immeubles com-

merciaux et de bâtiments industriels totalisant 478 millions et de 25 millions d'autres créances. Dans l'ensemble des placements de la Caisse de dépôt, la proportion des financements hypothécaires a régressé à 8,10% en 1981, en regard de 8,27% à la fin de 1980.

Les déboursés de l'exercice ont atteint 195 millions, soit une augmentation de 50% par rapport à 1980, et ont été ainsi partagés: 47 millions au fonds général, 120 millions au fonds spécialisé d'hypothèques (fonds «H») et 28 millions au fonds particulier. Par ailleurs, le secteur domiciliaire a compté pour 58% de ces déboursés alors que ceux des immeubles commerciaux et des bâtiments industriels en représentaient 36% et 6%, respectivement. L'industrie de la construction domiciliaire a connu une faible reprise au Québec en 1981, les mises en chantier passant de 29 186 unités l'année précédente à 29 645.

Le taux de rendement du portefeuille de financements hypothécaires a été de 10,54% au fonds général, de 11,81% au fonds spé-



cialisé d'hypothèques (fonds «H») et de 19,89% au fonds particulier, qui ne compte de tels titres que depuis 1981. En fin d'exercice, le solde des engagements hypothécaires se chiffrait à 91 millions de dollars, dont 82% à l'égard du secteur domiciliaire.

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

À l'exemple d'autres investisseurs, la Caisse de dépôt ne cesse d'explorer les moyens de protéger ses capitaux contre l'érosion. Après la réduction des échéances de ses prêts hypothécaires, elle rechercha une participation à la plus-value des immeubles financés, notamment par le biais d'associations avec des promoteurs immobiliers, pour ensuite s'engager résolument dans une politique d'acquisition d'immeubles commerciaux et industriels.

Une augmentation importante de l'offre due aux difficultés de financement a favorisé, dans une certaine mesure, cette nouvelle orientation. Dans une situation où la vente est envisagée, l'acheteur éventuel est celui qui peut effectuer une mise de fonds substantielle et attendre que la stabilisation des taux d'intérêt permette un financement à long terme avantageux. Sous cet angle, la Caisse de dépôt entrevoit un accroissement sensible de son activité immobilière.

Ce genre d'activité exigeant une administration sur une base quotidienne, la Caisse de dépôt s'est assuré un cadre de fonctionnement par le recours à ses filiales en propriété exclusive, soit Cadim Inc., Développement Pasteur Inc., Immeubles Cadimont Inc. et Immeubles Cadev Inc., qui ont pour objet d'acquérir, détenir, louer ou administrer des immeubles. Les états financiers de ces filiales sont consolidés à ceux du fonds général.

Au cours de l'exercice, elle a approuvé et complété trois acquisitions représentant un investissement global de 19 millions de dollars. Il s'agit de deux édifices à bureaux situés l'un à Montréal, l'autre à Québec, et d'un centre commercial à Gaspé. Dans les deux premiers cas, elle est pro-

priétaire exclusif. Dans le troisième cas, sa participation est de 80%. Par suite des transactions de l'année, les investissements immobiliers s'établissaient à 55,3 millions, soit une augmentation de 24,3 millions sur l'exercice précédent. Le relevé des investissements immobiliers est soumis au **tableau 42**.

FONDS EN GESTION

La Caisse de dépôt administre l'avoir de ses déposants dans six différents fonds. La situation financière de chacun de ces fonds est soumise à la section «États financiers» du présent rapport et le résumé qui suit traite des résultats d'exploitation de l'année terminée le 31 décembre 1981. Vers la fin de l'exercice, une modification mineure a été apportée aux règlements à l'effet de présenter, à compter du 1^{er} janvier 1982, les opérations des déposants aux fonds spécialisés et particulier sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle.

Fonds général

Ce fonds, dans lequel sont notamment administrés l'avoir de la Régie des rentes du Québec et celui de la Régie de l'assurance automobile du Québec, exerce en outre le rôle de banquier auprès de tous les déposants de la Caisse de dépôt et des divers autres fonds.

Son actif s'élevait à 9,6 milliards de dollars au 31 décembre, soit une augmentation de 1,3 milliard sur l'exercice précédent. L'accroissement est attribuable principalement au revenu net de 904,2 millions et à des contributions nettes de 295,1 millions en comparaison de 497,3 millions en 1980.

Les placements du fonds atteignaient 9,3 milliards de dollars. Le **tableau 21** en donne la ventilation, la variation aux divers postes ainsi que la valeur de réalisation, qui s'établissait à 7,6 milliards. Le rendement en moyenne pondérée — revenu courant — s'élevait à 10,82% en regard de 10,42% l'année précédente.

La valeur de réalisation de l'unité du fonds, qui était de 784 \$ à la fin de 1980, a fléchi à 674 \$

pour les raisons déjà mentionnées. Par ailleurs, comme l'indique le **tableau 24**, le rendement courant sur les dépôts à participation moyens s'est amélioré, passant de 10,20% à 10,50%.

Fonds spécialisés

C'est dans ces quatre fonds que sont regroupés les patrimoines de régimes supplémentaires de rente des secteurs public et parapublic et des employés de l'industrie de la construction. Par le biais de ces caisses communes, l'administrateur d'un régime peut, avec les gestionnaires de la Caisse de dépôt, répartir ses investissements en fonction de besoins et objectifs spécifiques.

Au 31 décembre, l'actif combiné des quatre fonds spécialisés s'élevait à 3,1 milliards de dollars, une hausse de 678,6 millions par rapport à 1980. Par ailleurs, ces fonds représentaient 22,2% de l'ensemble des biens sous gestion de la Caisse de dépôt à la fin de l'exercice en regard de 20,8% à la fin de l'exercice précédent.

Les placements de 1,4 milliard de dollars du fonds d'obligations (fonds «O») et ceux de 108,2 millions du fonds d'obligations gouvernementales (fonds «G») correspondent à 48,2% des placements des fonds spécialisés; ceux de 971,1 millions du fonds d'actions (fonds «A») en représentent 31,7% et ceux de 616 millions du fonds d'hypothèques (fonds «H»), 20,1%.

Les cinq régimes participant aux fonds spécialisés ont transmis des remises de 327,2 millions de dollars au cours de l'année, comparativement à 292,2 millions en 1980. Le revenu net global des quatre fonds pour l'exercice a été de 336,9 millions, en regard de 224,5 millions l'année précédente.

Le **tableau 22** présente le relevé des placements de ces fonds par catégorie de titres, le rendement en moyenne pondérée ainsi que les variations survenues au cours de l'exercice. Le total des placements s'est accru de 666,4 millions de dollars pour s'établir à 3,1 milliards au terme de l'exercice.

Fonds «O»

En hausse de 335,5 millions de dollars, l'actif du fonds spécialisé d'obligations s'élevait à 1,4 milliard au 31 décembre. Les placements en obligations représentaient 1,37 milliard et leur valeur de réalisation s'établissait à 1,1 milliard.

Le revenu net du fonds a été de 133,4 millions de dollars. La valeur de réalisation de l'unité du fonds a fléchi, passant de 1924 \$ en 1980 à 1644 \$ en 1981. Le revenu versé aux détenteurs d'unités, exprimé en pourcentage des dépôts à participation moyens du fonds, a été de 11,77%, tel que l'indique le **tableau 26**.

Fonds «G»

Sur un actif de 111,3 millions de dollars, les placements du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales comptaient pour 108,2 millions au 31 décembre et leur valeur de réalisation s'établissait à 75,5 millions. Le revenu net du fonds pour l'année a été de 10,4 millions; le revenu versé au détenteur correspond à un rendement de 10,04% sur les dépôts à participation moyens, tel qu'établi au **tableau 27**. Quant à la valeur unitaire de réalisation, elle était de 914 \$ en fin d'exercice.

Fonds «A»

L'actif du fonds spécialisé d'actions s'établissait à 979 millions de dollars au 31 décembre, en hausse de 259,8 millions. L'avoir des détenteurs de dépôts à participation a augmenté de 262,4 millions par suite de l'émission d'unités au montant de 188,1 millions et compte tenu de profits réalisés de 74,3 millions inscrits à la réserve générale. Les placements du fonds «A» s'élevaient à 971,1 millions et leur valeur de réalisation était sensiblement de même ordre. Le revenu net du fonds pour l'année a été de 130,8 millions, la portion versée aux détenteurs de dépôts à participation représentant un rendement de 7,27% sur les dépôts moyens, tel qu'indiqué au **tableau 28**. La valeur de réalisation de l'unité s'établissait à 2427 \$ en fin d'exercice.

Fonds «H»

Le fonds spécialisé d'hypothèques affichait un actif de 626,4 millions de dollars au 31 décembre, soit une augmentation de 84 millions.

Le portefeuille de financements hypothécaires et immobiliers, composé principalement de créances hypothécaires mais aussi d'immeubles découlant de l'exercice de garanties, s'élevait à 616 millions de dollars et était évalué à 534,2 millions. Le revenu net du fonds pour l'année s'est élevé à 62,3 millions. Comme l'indique le **tableau 29**, le rendement sur les dépôts à participation moyens a été de 11,16% en 1981, en regard de 10,45% l'année précédente. La valeur unitaire de réalisation du fonds s'établissait à 1844 \$ à la fin de l'année.

Fonds particulier

Le fonds particulier de la Commission de la santé et de la sécurité du travail a été créé en 1977. Au 31 décembre, son actif s'élevait à 1,2 milliard de dollars, en hausse de 259,4 millions.

Au cours de l'année, la Commission a acquis 254 millions de dollars de dépôts à participation, dont 110 millions à même ses remises et le solde avec des revenus réinvestis. Comme l'indique le **tableau 25**, le rendement obtenu sur les dépôts à participation moyens a été de 10,93%.

Jusqu'alors composés principalement d'obligations, les placements du fonds particulier ont fait l'objet d'une diversification au cours de 1981. En fin d'exercice, ces placements totalisaient 1,2 milliard de dollars, dont 131,5 millions en actions et valeurs convertibles et 29 millions en financements hypothécaires. Leur valeur globale de réalisation s'établissait à 928,8 millions, comme indiqué au **tableau 23** qui donne également la ventilation des portefeuilles, les variations de l'exercice ainsi que le rendement.

DÉPOSANTS

Contributions nettes et avoir des déposants

Les contributions nettes des déposants — les dépôts reçus moins les retraits effectués — ont connu une baisse de 17,5% en 1981, passant de 888,1 millions de dollars l'année précédente à 732,3 millions. Alors que le **graphique 17** en fait ressortir la provenance en pourcentage au cours de l'exercice, le **tableau 30** en indique l'évolution au cours des cinq dernières années. Les déposants se sont également ressentis de l'inflation et de la faiblesse de l'économie.

Au chapitre des contributions nettes, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) a été le plus important déposant en 1980 et 1981. Ses contributions ont connu une croissance annuelle de 16,1% au cours des cinq derniers exercices.

Comme le démontre le **tableau 31**, l'avoir des déposants à la valeur de réalisation s'établissait à 11,4 milliards de dollars en fin d'exercice, en regard de 10,9 milliards au 31 décembre 1980.

La Régie des rentes du Québec, comme le reflète le **graphique 18**, demeure le plus important déposant de la Caisse de dépôt mais sa part relative décroît réguliè-

lièrement et ne représentait plus que 56% des fonds en fin d'exercice, en regard de 58,7% en 1980 et de 62,4% en 1979. Par ailleurs, la Régie de l'assurance automobile du Québec, un déposant depuis 1978, continue de prendre de l'importance, sa part atteignant 8,9% en fin d'exercice.

Les régimes supplémentaires de rentes de la Commission administrative du régime de retraite, de l'Office de la construction du Québec et de l'Université du Québec comptaient pour 24,7% de l'avoir des déposants, en regard de 22% en 1979 et de 23,6% en 1980.

La part de la Commission de la santé et de la sécurité du travail augmente régulièrement, étant passée de 9,2% en 1979, à 9,6% en 1980 et à 9,8% à la fin de 1981.

L'avoir des déposants est principalement constitué de dépôts à participation, soit dans une proportion de 93,7%. La situation financière respective des principaux déposants est détaillée aux **tableaux 32 à 37** inclusivement.

Depuis quelques années, la Caisse de dépôt oeuvre en étroite collaboration avec ses déposants pour déterminer le choix et la pondération des catégories de placements correspondant à leurs exigences en matière de rendement, de risque, de revenu et de liquidité. Elle entend poursuivre les échanges et intensifier ses efforts aux fins de favoriser la réalisation de leurs objectifs.

17

PROVENANCE DES CONTRIBUTIONS NETTES DES DÉPOSANTS

(en pourcentage)

	1981	1980
Commission administrative du régime de retraite	40,3	29,1
Régie de l'assurance automobile du Québec	26,3	27,1
Régie des rentes du Québec	18,1	24,1
Commission de la santé et de la sécurité du travail	10,1	17,8
Autres déposants	5,2	1,9

On trouvera à la section Statistiques financières, tableau 30, les détails de la provenance des contributions nettes des déposants.

18

AVOIR DES DÉPOSANTS EXPRIMÉ À SA VALEUR DE RÉALISATION au 31 décembre

(en pourcentage)

	1981	1980
Régie des rentes du Québec	56,0	58,7
Commission administrative du régime de retraite	16,5	15,3
Commission de la santé et de la sécurité du travail	9,8	9,6
Régie de l'assurance automobile du Québec	8,9	7,6
Autres déposants	8,8	8,8

On trouvera à la section Statistiques financières, tableau 31, les détails de l'avoir des déposants.

Frais d'administration

Conformément à ses règlements, la Caisse de dépôt comptabilise au fonds général tous ses frais d'administration qui sont ensuite répartis entre les fonds et portefeuilles qu'elle administre au *pro rata* de l'actif pondéré de chacun.

Les frais d'administration de l'exercice 1981 se sont élevés à 9 510 000 \$, en hausse de quelque 15% sur l'année précédente au cours de laquelle le taux d'accroissement avait été de 15,9%. Le **tableau 19** fait voir la répartition de ces frais: le fonds général en a absorbé 59,5%; les fonds spécialisés, 32,6%; le fonds particulier, 6,7%; et les portefeuilles à gestion distincte, 1,2%.

Les dépenses imputées au poste «Traitements et avantages sociaux» s'établissent à 5 056 000 \$; elles représentent 53,2% de l'ensemble des frais d'administration et l'augmentation de 505 000 \$ durant l'exercice découle à la fois d'un relèvement dans les effectifs et de la majoration des traitements conformément aux règlements de la Caisse de dépôt et aux normes et barèmes de rémunération en vigueur. Au terme de l'exercice, le personnel régulier était de 154. Par ailleurs, l'augmentation de 364 000 \$ à la rubrique «Locaux» résulte de la location, sur une période de douze mois, d'espace additionnel de bureau à Montréal ainsi que du renouvellement du bail principal, échu le 30 avril 1981. En totalité, ces deux postes comptent pour près de 70% de la majoration de 1 244 000 \$ enregistrée au chapitre des frais d'administration durant l'année.

HOMMAGE AU PERSONNEL

À l'examen même sommaire de ce rapport et compte tenu de la complexité actuelle en matière de gestion financière, on comprendra facilement que c'est grâce à un personnel véritablement à la hauteur que la Caisse de dépôt peut relever des défis de l'ordre de ceux qui se sont présentés au cours de l'exercice et envisager l'avenir avec optimisme. Cet hommage n'est donc pas une simple formalité, mais bien l'expression de la profonde gratitude du conseil d'administration et du directeur général à l'endroit d'une équipe aussi efficace que loyale et dévouée.



Jean Campeau
Montréal, le 15 février 1982

19

RÉPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION ENTRE LES FONDS EN 1981

(en milliers de dollars)

	Montant	Pourcentage
Fonds général	5 661	59,5
Fonds «H»	1 593	16,8
Fonds «O»	727	7,6
Fonds «A»	711	7,5
Fonds particulier	640	6,7
Portefeuilles à gestion distincte	116	1,2
Fonds «G»	62	0,7
Total	9 510	100,00

	Page
Fonds général	26
Fonds spécialisé d'obligations (Fonds «O»)	30
Fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)	32
Fonds spécialisé d'actions (Fonds «A»)	34
Fonds spécialisé d'hypothèques (Fonds «H»)	36
Fonds particulier	38

La Caisse de dépôt est tenue de soumettre au ministre des Finances, avant le 15 mars de chaque année, un rapport de ses opérations qui doit être aussitôt déposé à l'Assemblée nationale. Ce document doit inclure les états financiers dûment vérifiés des divers fonds de l'organisme, le rapport du Vérificateur général du Québec atteste dans chaque cas que tous les placements et transactions ont été effectués en conformité de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec (L.R.Q., chapitre C-2).

Le **fonds général** est une caisse commune comprenant différentes catégories de placements dont la composition est établie par le conseil d'administration.

Les **fonds spécialisés**, au nombre de quatre, sont aussi des caisses communes, mais constituées respectivement de placements de même nature et dans les proportions découlant des directives transmises à la Caisse de dépôt par les administrateurs des régimes supplémentaires de rentes.

Un **fonds particulier** fait l'objet d'une gestion séparée et est composé de placements répondant aux exigences spécifiques d'un déposant déterminé.

La loi sur la Caisse de dépôt prévoit trois types de dépôts: les **dépôts à vue**, les **dépôts à terme** et les **dépôts à participation** qui, selon le cas, sont effectués au fonds général, dans un fonds particulier ou, s'il s'agit de régimes supplémentaires de rentes, aux fonds spécialisés.

La Caisse de dépôt accepte au jour le jour des dépôts à vue et des dépôts à terme; elle n'accepte des dépôts à participation dans ses fonds ou n'effectue le retrait de tels dépôts qu'aux dates stipulées par les règlements. Les dépôts à vue et ceux à terme constituent une créance des déposants à l'égard de la Caisse de dépôt.

Quant aux dépôts à participation dans un fonds déterminé, ils sont exprimés sous forme d'unités dont les détenteurs se voient attribuer au prorata le revenu net d'exercice de ce fonds, établi après virement au compte de réserve générale des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs.

Les frais d'administration de la Caisse de dépôt sont comptabilisés au fonds général puis repartis entre les fonds et portefeuilles qu'elle administre au prorata de l'actif pondéré de chacun.

BILAN

 au 31 décembre 1981
 (en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 3)		(note 9)
Portefeuilles:		
— Obligations	7 120 682 \$	6 485 205 \$
— Actions et valeurs convertibles	1 221 867	879 393
— Financements hypothécaires et immobiliers	452 591	417 126
— Investissements immobiliers	54 972	30 974
— Valeurs à court terme	492 950	314 738
	9 343 062	8 127 436
Encaisse	448	451
Revenus de placements courus et à recevoir	189 073	168 098
Avances aux fonds spécialisés	29 276	—
Autres éléments d'actif	444	463
	219 241	169 012
	9 562 303 \$	8 296 448 \$
Passif		
Dépôts (note 4)		
à vue	302 356 \$	210 483 \$
à terme	107 969	122 555
Revenu et intérêts à verser aux déposants et aux autres fonds	240 772	205 871
Transactions en voie de règlement	4 018	5 449
Hypothèques à payer	5 933	774
Autres éléments de passif	7 922	4 397
	668 970	549 529
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 6)	8 651 502	7 545 443
Réserve générale (note 7)	241 831	201 476
	8 893 333	7 746 919
	9 562 303 \$	8 296 448 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Jean Campeau

Claude Legault

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du revenu et intérêts à verser aux déposants et aux autres fonds de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
 Vérificateur général,
 Québec, le 5 mars 1982

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	745 454 \$	593 449 \$
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	75 033	61 554
Intérêts sur financements hypothécaires et immobiliers	45 340	41 451
Revenus sur investissements immobiliers	3 646	2 764
Intérêts sur valeurs à court terme — net	79 441	77 828
	948 914	777 046
Gains et pertes sur ventes de valeurs	40 355	31 133
Autres revenus	98	12
Total des revenus	989 367	808 191
Dépenses		
Frais d'administration		
Traitements et avantages sociaux	5 056	4 551
Frais de déplacement	214	178
Honoraires professionnels	380	399
Frais de gestion de créances hypothécaires	1 497	1 323
Frais de manutention et de garde de valeurs	297	303
Assurances fidéjussion et autres	203	183
Locaux	943	579
Matériel et équipement	397	358
Papeterie et fournitures de bureau	74	111
Documentation et information	258	139
Communications	191	142
	9 510	8 266
Frais d'administration répartis aux autres fonds et portefeuilles (note 8)	3 849	3 174
Frais d'administration applicables au fonds général	5 661	5 092
Solde des revenus	983 706	803 099
Intérêts sur dépôts à vue et à terme — net	79 522	47 024
Revenu net de l'exercice	904 184	756 075
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (note 7)	(40 355)	(31 133)
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	863 829 \$	724 942 \$

REVENU ET INTÉRÊTS À VERSER AUX DÉPOSANTS ET AUX AUTRES FONDS

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

	Dépôts		Total
	à vue et à terme	à parti- cipation	
Solde à verser au début	5 079 \$	200 792 \$	205 871 \$
Intérêts sur dépôts à vue et à terme et revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation	79 522	863 829	943 351
	84 601	1 064 621	1 149 222
Versements	78 922	829 528	908 450
Solde à verser à la fin	5 679 \$	235 093 \$	240 772 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations, les financements hypothécaires et immobiliers, les immeubles ainsi que les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti. Les actions, les valeurs convertibles et les terrains sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

d) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

e) Intérêts sur valeurs à court terme — net

Les intérêts payés sur les emprunts sont déduits des intérêts gagnés sur valeurs à court terme.

f) Immobilisations

Les achats de mobilier et d'équipement ainsi que les frais pour l'amélioration des aires locatives sont imputés aux frais d'administration.

g) Intérêts gagnés sur avances

Les intérêts gagnés sur les avances aux détenteurs de dépôts à participation, aux fonds spécialisés ou au fonds particulier sont déduits des intérêts sur dépôts à vue et à terme.

2. Consolidation

Les états financiers comprennent les comptes du fonds général de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales en propriété exclusive, Cadim Inc., Développements Pasteur Inc., Immeubles Cadimont Inc. et Immeubles Cadev Inc. qui ont pour objet d'acquérir, détenir, louer ou administrer des immeubles. Les fonds spécialisés et le fonds particulier font l'objet d'états financiers séparés.

3. Valeur de réalisation des placements

La valeur de réalisation des placements au 31 décembre se détaillait comme suit:

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Portefeuilles:		
— Obligations	5 286 413 \$	5 364 750 \$
— Actions et valeurs convertibles	1 371 419	1 375 864
— Financements hypothécaires et immobiliers	343 401	333 651
— Investissements immobiliers	57 543	32 798
— Valeurs à court terme	492 950	314 738
	7 551 726 \$	7 421 801 \$

4. Dépôts

Les sommes reçues par la Caisse de dépôt lui sont confiées sous forme de dépôts à vue, de dépôts à terme ou de dépôts à participation, au gré du déposant. Les dépôts à vue et les dépôts à terme constituent une créance des déposants à l'égard de la Caisse de dépôt et portent intérêt.

Les dépôts à vue et les dépôts à terme du fonds général incluent les dépôts des fonds spécialisés et du fonds particulier, répartis comme suit au 31 décembre:

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Fonds spécialisés		
Fonds d'obligations (Fonds «Q»)	— \$	14 816 \$
Fonds d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)	4 315	2 682
Fonds d'actions (Fonds «A»)	9 122	96 437
Fonds d'hypothèques (Fonds «H»)	—	9 334
Fonds particulier	104 621	2 240
	118 058 \$	125 509 \$

5. Répartition du revenu net

À la fin de chaque trimestre, le revenu net du fonds, après déduction du virement à la réserve générale, est réparti entre les détenteurs des dépôts à participation. Au début du nouveau trimestre, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants.

6. Dépôts à participation

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	8 982 303	7 545 443 \$	7 587 916	6 451 482 \$
Unités émises	1 556 999	1 106 059	1 395 445	1 094 859
	10 539 302	8 651 502	8 983 361	7 546 341
Unités annulées	—	—	1 058	898
Solde à la fin	10 539 302	8 651 502 \$	8 982 303	7 545 443 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	8 893 333 \$	7 746 919 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	9 343 062	8 127 436
selon leur valeur de réalisation (note 3)	7 551 726	7 421 801
	1 791 336	705 635
Valeur de réalisation totale des unités	7 101 997 \$	7 041 284 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	674 \$	784 \$

7. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début	201 476 \$	170 223 \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	40 355	31 133
	241 831	201 356
Écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées	—	120
Solde à la fin	241 831 \$	201 476 \$

8. Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun. Les frais d'administration répartis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre ont été imputés comme suit:

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Fonds spécialisés		
Fonds d'obligations (Fonds «O»)	727 \$	559 \$
Fonds d'obligations gouvernementales (Fonds «G»)	62	66
Fonds d'actions (Fonds «A»)	711	496
Fonds d'hypothèques (Fonds «H»)	1 593	1 402
Portefeuilles à gestion distincte	116	136
Fonds particulier	640	515
	3 849 \$	3 174 \$

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres du bilan de 1980 ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation de 1981.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS (FONDS «O»)

Caisse de dépôt et placement du Québec
(L.R.Q., chapitre C-2)

30

BILAN

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 2)		
Obligations	1 369 505 \$	1 028 221 \$
Dépôts à vue au fonds général	—	14 816
	1 369 505	1 043 037
Intérêts courus	36 202	27 125
	1 405 707 \$	1 070 162 \$
Passif		
Revenu à verser aux déposants	14 588 \$	10 167 \$
Avances du fonds général	1 760	—
Transactions en voie de règlement	2 424	1 533
	18 772	11 700
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 3)	1 232 847	887 603
Revenus accumulés au 31 décembre 1979 (note 5)	183 248	183 248
Réserve générale (notes 4 et 5)	(29 160)	(12 389)
	1 386 935	1 058 462
	1 405 707 \$	1 070 162 \$

Pour le conseil d'administration,
Jean Campeau
Claude Legault

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	144 018 \$	96 773 \$
Intérêts sur valeurs à court terme	—	2 560
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	6 837	3 200
	150 855	102 533
Gains et pertes sur ventes de valeurs	(16 771)	(12 542)
	134 084	89 991
Dépenses		
Frais d'administration	727	559
Revenu net de l'exercice	133 357	89 432
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (notes 4 et 5)	16 771	12 542
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation (note 5)	150 128 \$	101 974 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'obligations (fonds «O») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Comme le mentionne la note 5, la Caisse de dépôt applique depuis le 1^{er} janvier 1980, l'article 45 de ses nouveaux règlements et à cet égard, il s'avère douteux que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

À mon avis, à l'exception du fait que des doutes existent quant à l'application des dispositions de la loi et des règlements concernant la distribution des revenus aux détenteurs de dépôts à participation, tel que mentionné au paragraphe précédent, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
Vérificateur général,
Québec, le 5 mars 1982

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations ainsi que les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

e) Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation des placements était de 1 120 219 000 \$ (1980, 925 665 000 \$).

3. Dépôts à participation

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	489 210	887 603 \$	342 091	598 971 \$
Unités émises	202 883	345 244	147 119	288 632
Solde à la fin	692 093	1 232 847 \$	489 210	887 603 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	1 386 935 \$	1 058 462 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	1 369 505	1 043 037
selon leur valeur de réalisation (note 2)	1 120 219	925 665
	249 286	117 372
Valeur de réalisation totale des unités	1 137 649 \$	941 090 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	1 644 \$	1 924 \$

4. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début (débitaire)	(12 389)\$	153 \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	(16 771)	(12 542)
Solde à la fin (débitaire)	(29 160)\$	(12 389)\$

5. Répartition du revenu net

La Caisse de dépôt applique, depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses règlements qui se lit comme suit: «À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux». Au début de l'exercice qui suit, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants au fonds général.

Il s'avère douteux comme c'était le cas en 1980, que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

Jusqu'au 31 décembre 1979, les revenus nets des fonds spécialisés ont été retenus comme revenus accumulés dans chaque fonds.

La Caisse de dépôt poursuit l'étude des modifications à apporter à sa loi et à ses règlements en vue de régulariser cette situation et de préciser les modalités de disposition des revenus accumulés au 31 décembre 1979.

FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES (FONDS «G»)

Caisse de dépôt et placement du Québec
(L.R.Q., chapitre C-2)

32

BILAN

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 2)		
Obligations	103 898 \$	106 302 \$
Dépôts à vue au fonds général	4 315	2 682
	108 213	108 984
Intérêts courus	3 037	3 051
	111 250 \$	112 035 \$
Passif		
Revenu à verser au déposant	939 \$	938 \$
Avoir du détenteur de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 3)	86 116	86 116
Revenus accumulés au 31 décembre 1979 (note 5)	25 293	25 293
Réserve générale (notes 4 et 5)	(1 098)	(312)
	110 311	111 097
	111 250 \$	112 035 \$

Pour le conseil d'administration,
Jean Campeau
Claude Legault

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	10 628 \$	10 754 \$
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	620	327
	11 248	11 081
Gains et pertes sur ventes de valeurs	(786)	—
	10 462	11 081
Dépenses		
Frais d'administration	62	66
Revenu net de l'exercice	10 400	11 015
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (notes 4 et 5)	786	—
Revenu attribué au détenteur de dépôts à participation (note 5)	11 186 \$	11 015 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'obligations gouvernementales (fonds «G») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Comme le mentionne la note 5, la Caisse de dépôt applique depuis le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses nouveaux règlements et à cet égard, il s'avère douteux que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué au détenteur de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

À mon avis, à l'exception du fait que des doutes existent quant à l'application des dispositions de la loi et des règlements concernant la distribution des revenus au détenteur de dépôts à participation, tel que mentionné au paragraphe précédent, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
Vérificateur général,
Québec, le 5 mars 1982

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti; les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

e) Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation des placements était de 75 452 000 \$ (1980, 88 249 000 \$).

3. Dépôts à participation

Aux 31 décembre 1980 et 1981, il n'y avait qu'un détenteur de dépôts dans ce fonds.

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début et à la fin	84 816	86 116 \$	84 816	86 116 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	110 311 \$	111 097 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	108 213	108 984
selon leur valeur de réalisation (note 2)	75 452	88 249
	32 761	20 735
Valeur de réalisation totale des unités	77 550 \$	90 362 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	914 \$	1 065 \$

4. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début (débit)	(312)\$	(312)\$
Virement de l'état des revenus et dépenses	(786)	—
Solde à la fin (débit)	(1 098)\$	(312)\$

5. Répartition du revenu net

La Caisse de dépôt applique, depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses règlements qui se lit comme suit: «À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux». Au début de l'exercice qui suit, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants au fonds général.

Toutefois, il s'avère douteux que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué au détenteur de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

Jusqu'au 31 décembre 1979, les revenus nets des fonds spécialisés ont été retenus comme revenus accumulés dans chaque fonds.

La Caisse de dépôt poursuit l'étude des modifications à apporter à sa loi et à ses règlements en vue de régulariser cette situation et de préciser les modalités de disposition des revenus accumulés au 31 décembre 1979.

FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS (FONDS «A»)

Caisse de dépôt et placement du Québec
(L.R.Q., chapitre C-2)

34

BILAN

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 2)		
Actions et valeurs convertibles	961 961 \$	615 106 \$
Dépôts à vue au fonds général	9 122	96 437
	971 083	711 543
Revenus de placements courus et à recevoir	7 883	7 584
	978 966 \$	719 127 \$
Passif		
Revenu à verser aux déposants	8 320 \$	7 463 \$
Transactions en voie de règlement	—	3 390
	8 320	10 853
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 3)	745 337	557 232
Revenus accumulés au 31 décembre 1979 (note 5)	129 634	129 634
Réserve générale (notes 4 et 5)	95 675	21 408
	970 646	708 274
	978 966 \$	719 127 \$

Pour le conseil d'administration,
Jean Campeau
Claude Legault

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	50 773 \$	34 870 \$
Intérêts sur valeurs à court terme	—	737
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	6 494	14 362
	57 267	49 969
Gains et pertes sur ventes de valeurs	74 267	22 139
	131 534	72 108
Dépenses		
Frais d'administration	711	496
Revenu net de l'exercice	130 823	71 612
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (notes 4 et 5)	(74 267)	(22 139)
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation (note 5)	56 556 \$	49 473 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'actions (fonds «A») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
Vérificateur général,
Québec, le 5 mars 1982

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en actions et valeurs convertibles ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant. Les valeurs à court terme sont comptabilisées à leur prix coûtant amorti.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'actif net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin de chaque mois est établie d'après la valeur de réalisation de l'actif net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du mois qui suit.

d) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

e) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

f) Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

2. Valeur de réalisation des placements

Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation des placements était de 971 167 000 \$ (1980, 970 160 000 \$).

3. Dépôts à participation

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	330 708	557 232 \$	275 077	404 179 \$
Unités émises	69 268	188 105	55 631	153 053
Solde à la fin	399 976	745 337 \$	330 708	557 232 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	970 646 \$	708 274 \$
À ajouter:		
Placements		
selon leur valeur de réalisation (note 2)	971 167	970 160
selon le bilan	971 083	711 543
	84	258 617
Valeur de réalisation totale des unités	970 730 \$	966 891 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	2 427 \$	2 924 \$

4. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début (débit)	21 408 \$	(731) \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	74 267	22 139
Solde à la fin	95 675 \$	21 408 \$

5. Répartition du revenu net

La Caisse de dépôt applique, depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses règlements qui se lit comme suit: «À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux». Au début de l'exercice qui suit, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants au fonds général.

Jusqu'au 31 décembre 1979, les revenus nets des fonds spécialisés ont été retenus comme revenus accumulés dans chaque fonds.

La Caisse de dépôt poursuit l'étude des modifications à apporter à sa loi et à ses règlements en vue de préciser les modalités de disposition des revenus accumulés au 31 décembre 1979.

FONDS SPÉCIALISÉ D'HYPOTHÈQUES (FONDS «H»)

Caisse de dépôt et placement du Québec
(L.R.Q., chapitre C-2)

36

BILAN

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 2)		
Portefeuilles:		
— Financements hypothécaires	615 704 \$	525 555 \$
— Investissements immobiliers (note 3)	311	—
	616 015	525 555
Dépôts à vue au fonds général	—	9 334
	616 015	534 889
Intérêts courus	10 429	7 575
	626 444 \$	542 464 \$
Passif		
Revenu à verser aux déposants	16 143 \$	14 160 \$
Avances du fonds général	27 516	—
Autres éléments de passif	5 984	3 508
	49 643	17 668
Avoir des détenteurs de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 4)	447 020	395 621
Revenus accumulés au 31 décembre 1979 (note 6)	129 482	129 482
Réserve générale (notes 5 et 6)	299	(307)
	576 801	524 796
	626 444 \$	542 464 \$

Pour le conseil d'administration,
Jean Campeau
Claude Legault

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Intérêts sur financements hypothécaires	65 279 \$	51 992 \$
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	(2 029)	2 253
	63 250	54 245
Autres revenus	14	6
	63 264	54 251
Gains et pertes sur ventes de valeurs	606	(423)
	63 870	53 828
Dépenses		
Frais d'administration	1 593	1 402
Revenu net de l'exercice	62 277	52 426
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (notes 5 et 6)	(606)	423
Revenu attribué aux détenteurs de dépôts à participation (note 6)	61 671 \$	52 849 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds spécialisé d'hypothèques (fonds «H») de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
Vérificateur général,
Québec, le 5 mars 1982

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les financements hypothécaires ainsi que les immeubles sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti. Les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant.

b) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit.

c) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

2. Valeur de réalisation des placements

La valeur de réalisation des placements au 31 décembre se détaillait comme suit:

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Portefeuilles:		
— Financements hypothécaires	533 825 \$	469 633 \$
— Investissements immobiliers	354	—
	534 179	469 633
Dépôts à vue au fonds général	—	9 334
	534 179 \$	478 967 \$

3. Investissements immobiliers

Les investissements immobiliers représentent le solde net des créances hypothécaires garanties par des immeubles résidentiels qui ont été repris par la Caisse de dépôt à la suite du défaut de payer des emprunteurs.

4. Dépôts à participation

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	240 233	395 621 \$	216 245	347 545 \$
Unités émises	28 157	51 399	23 988	48 076
Solde à la fin	268 390	447 020 \$	240 233	395 621 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	576 801 \$	524 796 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	616 015	534 889
selon leur valeur de réalisation (note 2)	534 179	478 967
	81 836	55 922
Valeur de réalisation totale des unités	494 965 \$	468 874 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	1 844 \$	1 952 \$

5. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs et de l'écart entre la valeur comptable et la valeur de réalisation des unités de dépôts à participation annulées.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début (débitaire)	(307)\$	116 \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	606	(423)
Solde à la fin (débitaire)	299 \$	(307)\$

6. Répartition du revenu net

La Caisse de dépôt applique, depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses règlements qui se lit comme suit: «À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux». Au début de l'exercice qui suit, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants au fonds général.

Jusqu'au 31 décembre 1979, les revenus nets des fonds spécialisés ont été retenus comme revenus accumulés dans chaque fonds.

La Caisse de dépôt poursuit l'étude des modifications à apporter à sa loi et à ses règlements en vue de préciser les modalités de disposition des revenus accumulés au 31 décembre 1979.

BILAN

au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Actif	1981	1980
Placements (note 2)		
Portefeuilles:		
— Obligations	930 136 \$	936 589 \$
— Actions et valeurs convertibles	131 480	—
— Financements hypothécaires	29 015	—
	1 090 631	936 589
Dépôts à vue au fonds général	104 621	2 240
	1 195 252	938 829
Revenus de placements courus et à recevoir	26 802	23 829
	1 222 054 \$	962 658 \$
Passif		
Revenu à verser au déposant (note 5)	133 884 \$	126 377 \$
Autres éléments de passif	8 150	20
	142 034	126 397
Avoir du détenteur de dépôts à participation		
Dépôts à participation (note 3)	1 093 795	839 760
Réserve générale (notes 4 et 5)	(13 775)	(3 499)
	1 080 020	836 261
	1 222 054 \$	962 658 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Jean Campeau

Claude Legault

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan du fonds particulier de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1981 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

Comme le mentionne la note 5, la Caisse de dépôt applique depuis le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses nouveaux règlements et à cet égard, il s'avère douteux que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué au détenteur de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

À mon avis, à l'exception du fait que des doutes existent quant à l'application des dispositions de la loi et des règlements concernant la distribution des revenus au détenteur de dépôts à participation, tel que mentionné au paragraphe précédent, les placements et les opérations financières du fonds ont été effectués conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de ce fonds au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables particulières énoncées aux états financiers, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Rhéal Chatelain, f.c.a.
Vérificateur général,
Québec, le 5 mars 1982

REVENUS ET DÉPENSES

de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

Revenus	1981	1980
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	104 504 \$	87 905 \$
Dividendes, intérêts sur valeurs convertibles	4 222	—
Intérêts sur financements hypothécaires	1 092	—
Intérêts sur dépôts au fonds général — net	8 735	1 129
	118 553	89 034
Autres revenus	10	—
	118 563	89 034
Gains et pertes sur ventes de valeurs	(10 276)	(3 499)
	108 287	85 535
Dépenses		
Frais d'administration	640	515
Revenu net de l'exercice	107 647	85 020
Virement des gains et pertes sur ventes de valeurs à la réserve générale (notes 4 et 5)	10 276	3 499
Revenu attribué au détenteur de dépôts à participation (note 5)	117 923 \$	88 519 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Énoncé des principales conventions comptables

a) Placements

Les placements en actions et valeurs convertibles, les financements hypothécaires ainsi que les dépôts au fonds général sont comptabilisés à leur prix coûtant. Les obligations sont comptabilisées à leur prix coûtant amorti.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions d'achats et de ventes de valeurs sont inscrites selon la date de règlement.

c) Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités et chaque unité confère à son détenteur une participation proportionnelle dans l'avoir net et le revenu net du fonds. La valeur d'une unité de participation à la fin d'un trimestre est établie d'après la valeur de réalisation de l'avoir net du fonds, divisée par le nombre total des unités en cours à cette date; elle sert de prix d'émission ou d'annulation au début du trimestre qui suit. Il n'y a qu'un seul détenteur de dépôts à participation dans un fonds particulier.

d) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription au livre des actionnaires.

e) Intérêts payés sur avances

Les intérêts payés sur les avances du fonds général sont déduits des intérêts sur dépôts au fonds général.

f) Frais d'administration

Les frais d'administration sont acquittés par le fonds général et répartis entre les divers fonds et portefeuilles au prorata de l'actif pondéré de chacun.

2. Valeur de réalisation des placements

La valeur de réalisation des placements au 31 décembre se détaillait comme suit:

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Portefeuilles:		
— Obligations	680 217 \$	795 120 \$
— Actions et valeurs convertibles	113 938	—
— Financements hypothécaires	30 005	—
	824 160	795 120
Dépôts à vue au fonds général	104 621	2 240
	928 781 \$	797 360 \$

3. Dépôts à participation

Le détenteur des dépôts à participation de ce fonds est la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

a) Mouvements de l'exercice

	1981		1980	
	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)	Nombre d'unités	(en milliers de dollars)
Solde au début	761 585	839 760 \$	569 051	649 761 \$
Unités émises	326 029	254 035	192 534	189 999
Solde à la fin	1 087 614	1 093 795 \$	761 585	839 760 \$

b) Valeur de réalisation au 31 décembre

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Avoir net du fonds selon le bilan	1 080 020 \$	836 261 \$
À déduire:		
Placements		
selon le bilan	1 195 252	938 829
selon leur valeur de réalisation (note 2)	928 781	797 360
	266 471	141 469
Valeur de réalisation totale des unités	813 549 \$	694 792 \$
Valeur de réalisation d'une unité (en dollars)	748 \$	912 \$

4. Réserve générale

La réserve générale se compose des gains ou pertes en capital réalisés sur ventes de valeurs.

	1981	1980
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Solde au début (débitaire)	(3 499)\$	— \$
Virement de l'état des revenus et dépenses	(10 276)	(3 499)
Solde à la fin (débitaire)	(13 775)\$	(3 499)\$

5. Répartition du revenu net

La Caisse de dépôt applique, depuis son entrée en vigueur le 1er janvier 1980, l'article 45 de ses règlements qui se lit comme suit: «À la clôture d'exercice d'un fonds, le revenu net de l'exercice en est établi et, après virement du montant des gains ou pertes en capital sur ventes de valeurs au compte de réserve générale du fonds, le solde du revenu net est réparti entre les déposants du fonds au prorata du nombre d'unités de participation détenues par chacun d'eux». Au début de l'exercice qui suit, ce revenu est versé au compte de dépôts à vue des déposants au fonds général.

Il s'avère douteux comme c'était le cas en 1980, que les dispositions de la loi et des règlements de la Caisse de dépôt peuvent permettre d'établir le revenu attribué au détenteur de dépôts à participation en ajoutant au revenu net de l'exercice un virement ayant pour effet d'entraîner un solde débiteur à la réserve générale.

Au 31 décembre 1981, le revenu à verser au déposant était constitué de 33 002 000 \$ représentant le revenu attribué du dernier trimestre de l'exercice 1981 versé au déposant le 1er janvier 1982 et de 100 882 000 \$ représentant le revenu net des exercices 1978 et 1979.

La Caisse de dépôt poursuit l'étude des modifications à apporter à sa loi et à ses règlements en vue de régulariser cette situation et de préciser les modalités de disposition du revenu net des exercices 1978 et 1979.

STATISTIQUES FINANCIÈRES

LISTE DES TABLEAUX

41

	Pages
PLACEMENTS	
ENSEMBLE DES FONDS	42-43
Relevé des placements au 31 décembre 1981 (tableau 20)	
FONDS GÉNÉRAL	44-45
Relevé des placements au 31 décembre 1981 (tableau 21)	
FONDS SPÉCIALISÉS	46-47
Relevé des placements au 31 décembre 1981 (tableau 22)	
FONDS PARTICULIER	48-49
Relevé des placements au 31 décembre 1981 (tableau 23)	
RENDEMENTS	
FONDS GÉNÉRAL	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 24)	
FONDS PARTICULIER	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 25)	
FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS (FONDS «O»)	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 26)	
FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES (FONDS «G»)	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 27)	
FONDS SPÉCIALISÉ D'ACTIONS (FONDS «A»)	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 28)	
FONDS SPÉCIALISÉ D'HYPOTHÈQUES (FONDS «H»)	50
Rendement sur les diverses catégories de dépôts moyens (tableau 29)	
DÉPOSANTS	
Contributions nettes des déposants (tableau 30)	51
Avoir des déposants à la Caisse de dépôt exprimé à sa valeur de réalisation au 31 décembre 1981 (tableau 31)	52
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC	53
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 32)	
RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	53
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 33)	
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL	54
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 34)	
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT ET DES ORGANISMES PUBLICS	54
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 35)	
RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES POUR LES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC	55
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 36)	
RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC	55
Fonds confiés à la gestion de la Caisse de dépôt au 31 décembre (tableau 37)	
PARTICIPATIONS — VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	
Participation aux nouvelles émissions du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec sur le marché canadien en 1981 (tableau 38)	56
Répartition des achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien (tableau 39)	56
Achats par la Caisse de dépôt de nouvelles obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec sur le marché canadien (tableau 40)	57
Pourcentage des titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec et détenus par la Caisse de dépôt par rapport à l'ensemble de ses placements au 31 décembre (tableau et graphique 41)	57
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	
Relevé des investissements immobiliers de la Caisse de dépôt et de ses filiales au 31 décembre 1981 (tableau 42)	58-59
RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE	
Relevé des placements des dix dernières années au 31 décembre (tableau 43)	60-61
Statistiques financières des dix dernières années pour l'ensemble des fonds au 31 décembre (tableau 44)	62-63

ENSEMBLE DES FONDS

Relevé des placements au 31 décembre 1981
(en millions de dollars)

OBLIGATIONS

Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Portefeuilles à gestion distincte	Total ¹		Variation nette en 1981 (valeur inscrite)
						Valeur nominale	Valeur inscrite	
	Obligations							
	Émises ou garanties par le gouvernement du Canada							
3,22	Gouvernement du Canada	195,5	132,2	110,2	1,2	499,8	439,1	(187,5)
—	Autres	—	—	—	0,2	0,2	0,2	—
3,22		195,5	132,2	110,2	1,4	500,0	439,3	(187,5)
	Émises ou garanties par le gouvernement du Québec							
36,83	Gouvernement du Québec	3 969,5	637,9	378,8	37,5	5 067,3	5 023,7	929,5
15,21	Hydro-Québec	1 610,8	280,3	168,8	13,8	2 130,3	2 073,7	150,8
0,83	Sidbec	98,3	10,0	5,0	—	113,6	113,3	(2,5)
0,08	Autres	10,0	—	—	1,0	11,6	11,0	(1,5)
52,95		5 688,6	928,2	552,6	52,3	7 322,8	7 221,7	1 076,3
	Garanties par octroi							
0,77	Cegeps	67,1	21,2	12,2	3,9	106,7	104,4	0,4
0,55	Hôpitaux	38,1	24,0	6,2	7,3	76,8	75,6	6,7
0,96	Universités	73,4	34,4	19,2	3,7	133,2	130,7	29,7
0,30	Centres de services sociaux	18,9	16,8	4,4	1,3	42,5	41,4	28,0
2,58		197,5	96,4	42,0	16,2	359,2	352,1	64,8
	Municipales et scolaires							
3,92	Municipalités et organismes municipaux	284,2	144,3	61,4	45,4	552,0	535,3	77,6
1,68	Commissions scolaires	149,6	29,7	30,1	19,6	234,0	229,0	(3,1)
5,60		433,8	174,0	91,5	65,0	786,0	764,3	74,5
0,04	Autres gouvernements	2,3	1,6	—	1,0	5,3	4,9	4,0
6,51	Entreprises	602,9	141,0	133,9	9,6	912,3	887,4	(76,9)
70,90	TOTAL DES OBLIGATIONS	7 120,6	1 473,4	930,2	145,5	9 885,6	9 669,7	955,2
	Financements hypothécaires							
	Habitations							
4,17	Hypothèques assurées	82,8	479,0	0,1	6,9	—	568,8	72,0
0,24	Hypothèques ordinaires	7,1	24,7	0,7	0,3	—	32,8	5,1
4,41		89,9	503,7	0,8	7,2	—	601,6	77,1

FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES

**ACTIONS ET VALEURS
CONVERTIBLES**

3,06	Immeubles commerciaux	306,9	82,8	27,9	0,1	—	417,7	68,5
0,44	Bâtiments industriels	30,8	29,2	0,3	—	—	60,3	8,0
0,19	Autres	25,0	—	—	—	—	25,0	—
8,10	TOTAL DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES	452,6	615,7	29,0	7,3	—	1 104,6	153,6
	Actions et valeurs convertibles							
4,33	Mines et métaux	307,3	258,1	25,6	—	—	591,0	372,5
0,09	Aurifères	3,3	6,5	2,2	—	—	12,0	12,0
1,67	Pétrole et gaz naturel	101,4	104,4	22,2	—	—	228,0	78,4
1,15	Papiers et produits forestiers	90,1	60,2	7,3	—	—	157,6	16,5
1,63	Produits de consommation	116,6	93,5	11,9	—	—	222,0	40,3
1,21	Production industrielle	85,9	67,5	10,6	1,0	—	165,0	29,8
0,02	Immeuble et construction	2,3	—	—	—	—	2,3	(1,5)
1,25	Transports	91,1	68,5	11,2	—	—	170,8	75,1
0,43	Pipe-lines	25,4	28,3	4,5	—	—	58,2	33,3
1,52	Services publics	119,3	79,7	8,6	0,2	—	207,8	64,2
0,36	Communications	30,2	17,1	2,0	—	—	49,3	10,5
0,68	Distribution et services	52,4	36,0	3,7	0,2	—	92,3	27,4
2,43	Services financiers	178,3	133,2	19,5	—	—	331,0	55,4
0,22	Sociétés de gestion	18,3	8,9	2,2	—	—	29,4	6,4
16,99	TOTAL DES ACTIONS ET VALEURS CONVERTIBLES	1 221,9	961,9	131,5	1,4	—	2 316,7	820,3
	Investissements immobiliers							
0,09	Terrains	13,2	—	—	—	—	13,2	(0,5)
0,31	Terrains et bâtiments	41,8	0,3	—	—	—	42,1	24,8
0,40	TOTAL DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	55,0	0,3	—	—	—	55,3	24,3
96,39	TOTAL DES PLACEMENTS À LONG TERME	8 850,1	3 051,3	1 090,7	154,2	—	13 146,3	1 953,4
3,61	VALEURS À COURT TERME	493,0	—	—	—	505,3	493,0	178,3
—	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	(118,1)	13,5	104,6	—	—	—	—
100,00	TOTAL DES PLACEMENTS²	9 225,0	3 064,8	1 195,3	154,2	—	13 639,3	2 131,7

¹ Les placements des divers fonds et portefeuilles font l'objet d'une comptabilité séparée.

² Les placements du fonds général ne comprennent pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus dans les placements de ces derniers.

FONDS GÉNÉRAL

Relevé des placements au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

OBLIGATIONS

Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ¹ %	Variation nette en 1981 (valeur inscrite)
	Obligations						
	Émises ou garanties par le gouvernement du Canada						
2,09	Gouvernement du Canada	1	223 370	195 470	178 654	13,86	(149 026)
	Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
42,49	Gouvernement du Québec	1	4 010 267	3 969 457	2 959 668	11,42	723 426
17,24	Hydro-Québec	1	1 659 297	1 610 811	1 107 228	10,62	64 462
1,05	Sidbec	1	98 550	98 330	67 951	10,17	(2 489)
0,11	Autres	6	10 608	10 021	6 242	7,57	(1 459)
60,89		9	5 778 722	5 688 619	4 141 089	11,17	783 940
	Garanties par octroi						
0,72	Cegeps	32	68 485	67 136	51 917	9,66	(80)
0,41	Hôpitaux	37	38 804	38 083	28 054	9,81	(4 685)
0,78	Universités	9	74 894	73 413	57 689	12,65	19 188
0,20	Centres de services sociaux	3	19 680	18 882	17 475	16,20	12 500
2,11		81	201 863	197 514	155 135	11,43	26 923
	Municipales et scolaires						
3,04	Municipalités et organismes municipaux	197	294 713	284 197	224 497	11,66	46 892
1,60	Commissions scolaires	103	153 138	149 624	107 192	10,03	(3 876)
4,64		300	447 851	433 821	331 689	11,10	43 016
0,03	Autres gouvernements	1	2 580	2 293	2 080	14,68	2 293
6,45	Entreprises	154	613 456	602 965	477 766	11,32	(71 669)
76,21	TOTAL DES OBLIGATIONS	546	7 267 842	7 120 682	5 286 413	11,26	635 477
	FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES						
	Financements hypothécaires						
	Habitations						
0,88	Hypothèques assurées	835	—	82 780	61 795		(484)
0,08	Hypothèques ordinaires	8	—	7 160	4 518		(429)
0,96		843	—	89 940	66 313		(913)
3,28	Immeubles commerciaux	90	—	306 912	229 961		31 373
0,33	Bâtiments industriels	31	—	30 739	25 843		5 005
0,27	Autres	1	—	25 000	21 284		—
4,84	TOTAL DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES	965	—	452 591	343 401	10,54	35 465

**ACTIONS ET VALEURS
CONVERTIBLES**

		Actions et valeurs convertibles					
3,29	Mines et métaux	9	—	307 293	228 622	1,60	177 729
0,04	Aurifères	2	—	3 328	2 425	0,94	3 328
1,09	Pétrole et gaz naturel	12	—	101 386	157 636	4,82	18 662
0,96	Papiers et produits forestiers	9	—	90 113	70 057	6,58	7 534
1,25	Produits de consommation	12	—	116 634	137 873	6,17	9 281
0,92	Production industrielle	22	—	85 856	117 228	6,10	6 869
0,02	Immeuble et construction	3	—	2 319	6 136	1,82	(1 422)
0,97	Transports	4	—	91 096	128 526	6,32	35 862
0,27	Pipe-lines	5	—	25 373	28 393	5,85	11 446
1,28	Services publics	6	—	119 352	120 112	11,20	34 658
0,32	Communications	6	—	30 176	36 663	3,66	2 768
0,56	Distribution et services	17	—	52 378	70 982	6,23	13 931
1,91	Services financiers	14	—	178 285	238 297	9,11	21 051
0,20	Sociétés de gestion	8	—	18 278	28 469	9,74	777
13,08	TOTAL DES ACTIONS ET VALEURS CONVERTIBLES	129	—	1 221 867	1 371 419	5,83	342 474

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

		Investissements immobiliers					
0,14	Terrains	23	—	13 159	14 595	13,31	(535)
0,45	Terrains et bâtiments	17	—	41 813	42 948	9,98	24 533
0,59	TOTAL DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	40	—	54 972	57 543	10,81	23 998
94,72	TOTAL DES PLACEMENTS À LONG TERME	—	—	8 850 112	7 058 776	10,47	1 037 414
5,28	VALEURS À COURT TERME	12	505 325	492 950	492 950	17,16	178 212
100,00	TOTAL DES PLACEMENTS	—	—	9 343 062	7 551 726	10,82	1 215 626

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

FONDS SPÉCIALISÉS

Relevé des placements au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

FONDS «O» OBLIGATIONS

Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ¹ %	Variation nette en 1981 (valeur inscrite)
4,31	Obligations Émises ou garanties par le gouvernement du Canada Gouvernement du Canada	1	151 125	132 201	120 741	13,82	(26 161)
18,86	Émises ou garanties par le gouvernement du Québec Gouvernement du Québec	1	578 632	577 966	463 560	12,52	203 346
8,68	Hydro-Québec	1	270 325	266 118	222 450	13,08	90 834
0,33	Sidbec	1	10 000	9 968	6 801	10,64	1
27,87		3	858 957	854 052	692 811	12,67	294 181
	Garanties par octroi						
0,57	Cegeps	17	18 104	17 602	13 359	11,07	1 299
0,73	Hôpitaux	22	22 389	22 225	19 261	14,61	11 719
1,04	Universités	8	32 426	31 904	25 180	13,53	11 836
0,55	Centres de services sociaux	2	17 040	16 834	16 513	17,58	12 834
2,89		49	89 959	88 565	74 313	14,08	37 688
	Municipales et scolaires						
4,07	Municipalités et organismes municipaux	109	127 438	124 691	101 926	13,09	32 605
0,90	Commissions scolaires	30	27 908	27 432	19 703	11,32	2 495
4,97		139	155 346	152 123	121 629	12,77	35 100
0,05	Autres gouvernements	1	1 750	1 616	1 494	14,88	1 616
4,60	Entreprises	54	151 231	140 948	109 231	11,64	(1 140)
44,69	TOTAL DES OBLIGATIONS	247	1 408 368	1 369 505	1 120 219	12,78	341 284
—	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	—	—	—	—	—	(14 816)
44,69	TOTAL DES PLACEMENTS DU FONDS «O»	247	1 408 368	1 369 505	1 120 219	12,78	326 468

FONDS «G» OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

	Obligations gouvernementales						
	Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
1,96	Gouvernement du Québec	1	60 000	59 915	41 076	9,83	2
0,46	Hydro-Québec	1	14 600	14 224	9 328	10,48	(2 355)
2,42		2	74 600	74 139	50 404	9,96	(2 353)
	Garanties par octroi						
0,12	Cegeps	9	3 690	3 612	2 757	10,54	10
0,06	Hôpitaux	3	1 800	1 769	1 309	10,40	4

**FONDS «A»
ACTIONS ET VALEURS
CONVERTIBLES**

0,08	Universités	3	2 550	2 490	1 516	10,46	1
0,26		15	8 040	7 871	5 582	10,49	15
	Municipales et scolaires						
0,64	Municipalités et organismes municipaux	27	19 974	19 609	13 392	10,51	29
0,07	Commissions scolaires	12	2 313	2 279	1 759	10,45	(95)
0,71		39	22 287	21 888	15 151	10,51	(66)
3,39	TOTAL DES OBLIGATIONS	56	104 927	103 898	71 137	10,11	(2 404)
0,14	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	—	4 315	4 315	4 315	14,50	1 633
3,53	TOTAL DES PLACEMENTS DU FONDS «G»	56	109 242	108 213	75 452	10,29	(771)
	Actions et valeurs convertibles						
8,42	Mines et métaux	9	—	258 055	177 993	1,52	169 086
0,21	Aurifères	2	—	6 541	5 140	1,18	6 541
3,41	Pétrole et gaz naturel	12	—	104 421	121 326	3,73	37 553
1,97	Papiers et produits forestiers	8	—	60 247	45 978	6,04	1 752
3,05	Produits de consommation	9	—	93 469	105 492	5,91	19 334
2,20	Production industrielle	17	—	67 460	84 059	5,87	12 521
—	Immeuble et construction	—	—	—	—	—	(85)
2,23	Transports	3	—	68 484	84 619	5,61	28 080
0,92	Pipe-lines	4	—	28 272	26 765	4,89	17 262
2,60	Services publics	4	—	79 739	75 133	10,91	21 074
0,56	Communications	5	—	17 135	21 423	5,12	5 713
1,17	Distribution et services	10	—	36 004	43 164	5,23	9 854
4,35	Services financiers	9	—	133 201	159 604	8,44	14 802
0,29	Sociétés de gestion	3	—	8 933	11 349	7,13	3 368
31,38	TOTAL DES ACTIONS ET VALEURS CONVERTIBLES	95	—	961 961	962 045	5,15	346 855
0,30	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	—	9 122	9 122	9 122	14,50	(87 315)
31,68	TOTAL DES PLACEMENTS DU FONDS «A»	95	—	971 083	971 167	5,24	259 540
	Financements hypothécaires						
	Habitations						
15,63	Hypothèques assurées	20 227	—	479 036	417 435		65 723
0,81	Hypothèques ordinaires	259	—	24 654	22 321		12 626
16,44		20 486	—	503 690	439 756		78 349
2,70	Immeubles commerciaux	140	—	82 765	68 610		9 166
0,95	Bâtiments industriels	61	—	29 249	25 459		2 634
20,09	FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES	20 687	—	615 704	533 825	11,81	90 149
0,01	INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	9	—	311	354	—	311
20,10	TOTAL DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	20 696	—	616 015	534 179	11,81	90 460
—	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	—	—	—	—	—	(9 334)
20,10	TOTAL DES PLACEMENTS DU FONDS «H»	20 696	—	616 015	534 179	11,81	81 126
100,00	TOTAL DES PLACEMENTS	—	—	3 064 816	2 701 017	10,11	666 363

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

FONDS PARTICULIER

Relevé des placements au 31 décembre 1981
(en milliers de dollars)

23

	Valeur inscrite %	Ventilation des portefeuilles	Nombre d'émetteurs	Valeur nominale	Valeur inscrite	Valeur de réalisation	Rendement ¹ %	Variation nette en 1981 (valeur inscrite)
OBLIGATIONS								
		Obligations						
		Émises ou garanties par le gouvernement du Canada						
	9,22	Gouvernement du Canada	1	123 975	110 229	89 835	12,22	(12 202)
		Émises ou garanties par le gouvernement du Québec						
	31,69	Gouvernement du Québec	1	380 465	378 812	266 312	11,04	4 813
	14,12	Hydro-Québec	1	172 100	168 756	122 118	11,46	(11)
	0,42	Sidbec	1	5 000	4 984	3 389	10,59	—
	46,23		3	557 565	552 552	391 819	11,16	4 802
		Garanties par octroi						
	1,02	Cegeps	14	12 447	12 204	9 331	10,97	(69)
	0,52	Hôpitaux	7	6 340	6 202	5 025	12,13	977
	1,61	Universités	7	19 587	19 154	12 447	10,63	(1 133)
	0,37	Centres de services sociaux	2	4 500	4 446	3 569	13,68	1 446
	3,52		30	42 874	42 006	30 372	11,28	1 221
		Municipales et scolaires						
	5,13	Municipalités et organismes municipaux	99	63 400	61 365	46 017	11,47	217
	2,52	Commissions scolaires	35	30 569	30 103	22 638	10,93	(40)
	7,65		134	93 969	91 468	68 655	11,29	177
	11,20	Entreprises	51	137 522	133 881	99 536	11,07	(451)
	77,82	TOTAL DES OBLIGATIONS	219	955 905	930 136	680 217	11,29	(6 453)
FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES								
		Financements hypothécaires						
		Habitations						
	0,01	Hypothèques assurées	2	—	134	137		134
	0,06	Hypothèques ordinaires	4	—	694	702		694
	0,07		6	—	828	839		828
	2,34	Immeubles commerciaux	7	—	27 911	28 894		27 911
	0,02	Bâtiments industriels	2	—	276	272		276
	2,43	TOTAL DES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES	15	—	29 015	30 005	19,89	29 015

**ACTIONS ET VALEURS
CONVERTIBLES**

Actions et valeurs convertibles							
2,14	Mines et métaux	7	—	25 642	18 777	2,64	25 642
0,18	Aurifères	2	—	2 179	1 625	0,98	2 179
1,86	Pétrole et gaz naturel	11	—	22 176	19 465	2,84	22 176
0,61	Papiers et produits forestiers	3	—	7 277	5 298	6,12	7 277
0,99	Produits de consommation	6	—	11 859	11 215	6,80	11 859
0,89	Production industrielle	8	—	10 692	10 396	5,10	10 692
—	Immeuble et construction	—	—	—	—	—	—
0,94	Transports	1	—	11 216	10 469	4,24	11 216
0,38	Pipe-lines	4	—	4 529	4 095	5,32	4 529
0,72	Services publics	2	—	8 610	8 100	11,24	8 610
0,17	Communications	2	—	1 982	1 603	4,34	1 982
0,31	Distribution et services	6	—	3 659	3 310	3,42	3 659
1,63	Services financiers	6	—	19 483	17 722	7,86	19 483
0,18	Sociétés de gestion	1	—	2 176	1 863	5,15	2 176
11,00	TOTAL DES ACTIONS ET VALEURS CONVERTIBLES	59	—	131 480	113 938	5,07	131 480
91,25	TOTAL DES PLACEMENTS À LONG TERME	—	—	1 090 631	824 160	10,77	154 042
8,75	DÉPÔTS AU FONDS GÉNÉRAL	—	104 621	104 621	104 621	14,50	102 381
100,00	TOTAL DES PLACEMENTS	—	—	1 195 252	928 781	11,10	256 423

¹ Le rendement est exprimé en moyenne pondérée; il ne tient pas compte des profits et pertes sur ventes de valeurs.

24

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS GÉNÉRAL

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	250 809	45 700	18,221	12,719
Dépôts à terme	192 871	33 822	17,536	12,541
Dépôts à participation	8 226 687	863 829	10,500	10,198

25

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS PARTICULIER

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	46 377	8 790	18,954	14,495
Dépôts à terme	—	—	—	13,949
Dépôts à participation ¹	1 078 961	117 923	10,929	10,587

¹ Les dépôts à participation comprennent les revenus à verser au déposant pour l'exercice 1978 et 1979.

26

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS (FONDS «O»)

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	33 814	6 274	18,553	14,083
Dépôts à terme	3 219	563	17,500	12,660
Dépôts à participation ¹	1 275 438	150 128	11,771	10,965

¹ Les dépôts à participation comprennent les revenus accumulés au 31 décembre 1979.

27

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS SPÉCIALISÉ D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES (FONDS «G»)

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	3 417	620	18,139	12,667
Dépôts à terme	—	—	—	—
Dépôts à participation ¹	111 409	11 186	10,041	9,887

¹ Les dépôts à participation comprennent les revenus accumulés au 31 décembre 1979.

28

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS SPÉCIALISÉ D' ACTIONS (FONDS «A»)

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	32 803	5 680	17,316	12,569
Dépôts à terme	4 932	814	16,500	14,371
Dépôts à participation ¹	777 659	56 556	7,273	8,217

¹ Les dépôts à participation comprennent les revenus accumulés au 31 décembre 1979.

29

RENDEMENT SUR LES DIVERSES CATÉGORIES DE DÉPÔTS MOYENS AU FONDS SPÉCIALISÉ D'HYPOTHÈQUES (FONDS «H»)

	Dépôts moyens (en milliers de dollars)	Intérêts versés ou dus (en milliers de dollars)	Rendement en pourcentage	
			1981	1980
Dépôts à vue	(10 960)	(2 024)	(18,463)	13,336
Dépôts à terme	—	—	—	—
Dépôts à participation ¹	552 423	61 671	11,164	10,454

¹ Les dépôts à participation comprennent les revenus accumulés au 31 décembre 1979.

CONTRIBUTIONS NETTES DES DÉPOSANTS

(en millions de dollars)

DÉPOSANTS

	1981	1980	1979	1978	1977
Commission administrative du régime de retraite					
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics					
— Contributions des employés de niveau syndicable	235,8	217,3	175,0	150,7	144,9
— Contributions des employés de niveau non syndicable et employeurs	59,1	41,3	47,3	31,1	64,2
	294,9	258,6	222,3	181,8	209,1
Régie de l'assurance automobile du Québec	192,9	240,8	233,1	261,8	—
Régie des rentes du Québec	132,6	214,1	180,6	212,0	236,1
Commission de la santé et de la sécurité du travail	73,9	157,8	150,2	132,5	83,1
Office de la construction du Québec	31,1	28,8	54,5	68,9	74,8
Autres déposants	6,9	(12,0)	21,9	8,6	(73,7)
TOTAL	732,3	888,1	862,6	865,6	529,4

Les contributions nettes sont constituées des dépôts reçus moins les retraits effectués.

DÉPOSANTS

AVOIR DES DÉPOSANTS À LA CAISSE DE DÉPÔT EXPRIMÉ À SA VALEUR DE RÉALISATION

au 31 décembre 1981

(en milliers de dollars)

52

31

	Dépôts à participation			Total partiel	Portefeuilles à gestion distincte	Total de l'avoir à long terme	Dépôts à vue et à terme (net)	Intérêts et revenus courus	Avoir des déposants	
	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier						Montant	Pourcen- tage
Régie des rentes du Québec	6 143 403	—	—	6 143 403	—	6 143 403	45 708	204 066	6 393 177	56,01
Commission administrative du régime de retraite Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	—	1 788 949	—	1 788 949	6 093	1 795 042	53 981	23 261	1 872 284	16,41
Régime général de retraite des maires et conseillers des municipalités du Québec	—	4 920	—	4 920	—	4 920	68	61	5 049	0,04
Régimes particuliers	—	6 869	—	6 869	—	6 869	35	86	6 990	0,06
Commission de la santé et de la sécurité du travail	—	1 800 738	—	1 800 738	6 093	1 806 831	54 084	23 408	1 884 323	16,51
Régie de l'assurance automobile du Québec	41 899	—	914 432	956 331	87 026	1 043 357	39 435	35 281	1 118 073	9,80
Office de la construction du Québec	905 581	—	—	905 581	—	905 581	78 142	30 616	1 014 339	8,89
Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec	—	—	—	—	—	—	13 000	159	13 159	0,11
Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec	—	858 741	—	858 741	18 716	877 457	20 543	17 036	915 036	8,02
Régie des assurances agricoles du Québec	—	21 416	—	21 416	—	21 416	1 802	345	23 563	0,21
Assurance-récolte du Québec	—	—	—	—	—	—	10 115	157	10 272	0,09
Régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles	—	—	—	—	—	—	17 531	260	17 791	0,15
Fonds d'indemnisation automobile du Québec	1 809	—	—	1 809	—	1 809	9 032	343	11 184	0,10
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	9 305	—	—	9 305	—	9 305	1 369	373	11 047	0,10
Régie des marchés agricoles du Québec	—	—	—	—	—	—	1 506	20	1 526	0,01
TOTAL	7 101 997	2 680 895	914 432	10 697 324	111 835	10 809 159	292 267	312 064	11 413 490	100,00

**FONDS DE LA RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CONFIÉS À LA GESTION DE LA CAISSE DE DÉPÔT
au 31 décembre**

(valeur inscrite — en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
FONDS DE LA RÉGIE					
Dépôts au fonds général					
Dépôts à participation	7 508,0	6 668,2	5 853,7	5 159,0	4 514,2
Revenus à recevoir	204,1	177,6	137,7	113,0	98,3
Dépôts à terme	35,0	—	—	—	—
Dépôts à vue	10,7	12,4	—	—	4,5
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	7 757,8¹	6 858,2	5 991,4	5 272,0	4 617,0
REVENU NET	767,0	652,7	538,8	443,0	371,9
CONTRIBUTIONS NETTES	132,6	214,1	180,6	212,0	236,1

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 8 393,2 millions de dollars.
**FONDS DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC CONFIÉS À LA GESTION
DE LA CAISSE DE DÉPÔT
au 31 décembre**

(valeur inscrite — en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978
FONDS DE LA RÉGIE				
Dépôts au fonds général				
Dépôts à participation	1 075,2	809,8	533,0	198,5
Revenus à recevoir	30,6	22,5	13,4	6,3
Dépôts à terme	—	30,0	—	40,0
Dépôts à vue	78,2	10,9	9,5	33,4
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	1 184,0¹	873,2	555,9	278,2
REVENU NET	117,9	76,5	44,6	16,4
CONTRIBUTIONS NETTES	192,9	240,8	233,1	261,8

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 1 014,3 millions de dollars.

34

FONDS DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL CONFIÉS À LA GESTION DE LA CAISSE DE DÉPÔT au 31 décembre

(valeur inscrite — en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
FONDS DE LA COMMISSION					
Dépôts au fonds général					
Dépôts à participation	52,4	52,4	52,4	52,4	52,4
Dépôts à terme	35,0	60,0	—	—	—
Dépôts à vue	6,7	9,8	4,1	10,8	1,3
	94,1	122,2	56,5	63,2	53,7
Dépôts au fonds particulier					
Dépôts à participation	1 093,8	839,8	649,7	464,8	302,0
Revenus à recevoir	133,9	126,4	100,9	37,9	7,8
	1 227,7	966,2	750,6	502,7	309,8
Portefeuilles à gestion distincte	123,8	133,5	147,5	159,7	175,6
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	1 445,6¹	1 221,9	954,6	725,6	539,1
REVENU NET	149,8	109,5	78,8	54,0	41,1
CONTRIBUTIONS NETTES	73,9	157,8	150,2	132,5	83,1

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 1 118,1 millions de dollars.

54

35

FONDS DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT ET DES ORGANISMES PUBLICS CONFIÉS À LA GESTION DE LA CAISSE DE DÉPÔT au 31 décembre

(valeur inscrite — en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
FONDS DU RÉGIME					
Dépôts au fonds général	54,5	43,9	37,7	72,5	29,8
Dépôts aux fonds spécialisés					
Dépôts à participation					
Obligations (Fonds «O»)	996,3	705,4	458,9	329,8	230,2
Obligations gouvernementales (Fonds «G»)	111,4	111,4	111,9	101,4	92,1
Actions (Fonds «A»)	669,3	519,4	415,1	236,8	140,4
Hypothèques (Fonds «H»)	173,6	151,5	133,1	79,3	62,0
	1 950,6	1 487,7	1 119,0	747,3	524,7
Revenus à recevoir	22,7	17,5	—	—	—
	1 973,3	1 505,2	1 119,0	747,3	524,7
Portefeuilles à gestion distincte	7,6	8,6	9,4	10,7	17,0
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	2 035,4¹	1 557,7	1 166,1	830,5	571,5
REVENU NET	182,8	133,5	113,3	66,0	41,1
CONTRIBUTIONS NETTES	294,9	258,6	222,3	181,8	209,1

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 1 872,3 millions de dollars.

**FONDS DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES POUR
LES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DU
QUÉBEC CONFIÉS À LA GESTION DE LA CAISSE DE DÉPÔT
au 31 décembre**

(valeur inscrite — en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
FONDS DU RÉGIME					
Dépôts au fonds général	20,8	5,2	12,3	14,6	32,7
Dépôts aux fonds spécialisés					
Dépôts à participation					
Obligations (Fonds «O»)	390,3	339,4	305,1	249,1	175,1
Actions (Fonds «A»)	199,8	161,7	113,1	96,7	88,9
Hypothèques (Fonds «H»)	398,7	369,4	339,7	279,8	212,4
Revenus à recevoir	988,8 16,8	870,5 14,8	757,9 —	625,6 —	476,4 —
	1 005,6	885,3	757,9	625,6	476,4
Portefeuilles à gestion distincte	26,0	29,9	27,2	30,0	36,8
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	1 052,4 ¹	920,4	797,4	670,2	545,9
REVENU NET CONTRIBUTIONS NETTES	100,9 31,1	85,3 28,8	72,7 54,5	55,4 68,9	41,3 74,8

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 915 millions de dollars.
**FONDS DU RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RENTES DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC CONFIÉS À LA GESTION
DE LA CAISSE DE DÉPÔT
au 31 décembre**

(valeur inscrite — en milliers de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977
FONDS DU RÉGIME					
Dépôts au fonds général	1 826,9	0,5	257,0	284,8	224,3
Dépôts aux fonds spécialisés					
Dépôts à participation					
Obligations (Fonds «O»)	16 204,6	15 245,4	9 641,7	6 585,7	4 507,8
Actions (Fonds «A»)	4 333,4	4 333,4	4 333,4	3 178,3	2 141,4
Hypothèques (Fonds «H»)	4 192,5	4 192,5	4 192,5	3 181,8	2 217,6
Revenus à recevoir	24 730,5 320,8	23 771,3 309,6	18 167,6 —	12 945,8 —	8 866,8 —
	25 051,3	24 080,9	18 167,6	12 945,8	8 866,8
FONDS CONFIÉS À LA CAISSE DE DÉPÔT	26 878,2 ¹	24 081,4	18 424,6	13 230,6	9 091,1
REVENU NET CONTRIBUTIONS NETTES	2 796,8 —	2 251,8 3 405,0	1 678,9 3 515,0	1 045,5 3 094,0	663,7 2 591,0

¹ Au 31 décembre 1981, la valeur de réalisation de ces fonds s'établissait à 23 563 200 \$.

PARTICIPATIONS — VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

PARTICIPATION AUX NOUVELLES ÉMISSIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'HYDRO-QUÉBEC SUR LE MARCHÉ CANADIEN EN 1981

56

38

Date de l'émission	Nature	Valeur nominale	Date d'échéance	Rachetable le ou après le	Taux nominal	Rendement à l'échéance	Prix	Achats par la Caisse de dépôt (valeur nominale)
		\$						\$
26 janvier	Publique	118 000 000	22 décembre 1985-1994	—	13,25	13,25	100,00	25 000 000
26 janvier	Publique	82 000 000	22 décembre 1995	—	13,75	13,75	100,00	50 000 000
9 février	Privée	32 000 000	22 décembre 1985-1994	—	13,25	13,05 - 13,14	100,65	32 000 000
9 février	Privée	93 000 000	22 décembre 1995	—	13,75	13,57	101,09	93 000 000
18 février	Privée	100 000 000	9 mars 1990	—	14,00	14,00	100,00	100 000 000
13 mars	Privée	100 000 000	30 septembre 1991	—	13,75	13,75	100,00	100 000 000
27 avril	Privée	100 000 000	7 novembre 1993	—	15,00	15,00	100,00	100 000 000
27 avril	Privée	100 000 000	7 novembre 1993	—	15,00	15,00	100,00	100 000 000
22 mai	Publique	150 000 000	18 juin 1984-1996	—	16,50	16,50	100,00	50 000 000
22 septembre	Publique	150 000 000	20 octobre 1984-1996	—	17,25	17,25	100,00	50 000 000
30 octobre	Privée	50 000 000	20 octobre 1984-1996	—	17,25	17,12 - 17,20	100,26	50 000 000
30 octobre	Privée	100 000 000	1er avril 1986-1993	—	17,25	17,25	100,00	100 000 000
11 décembre	Privée	50 000 000	23 juin 1986-1991	—	15,25	15,25	100,00	50 000 000
TOTAL — GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								900 000 000
23 février	Publique	185 000 000	24 septembre 1984-1991	—	13,50	13,68 - 13,59	99,50	50 000 000
9 juin	Publique	160 000 000	7 juillet 1984-1996	—	15,75	15,97 - 15,84	99,50	50 000 000
27 août	Publique	130 000 000	16 septembre 1984-1996	—	17,50	17,72 - 17,59	99,50	25 000 000
21 octobre	Publique	130 000 000	24 novembre 1986-1991	—	17,50	17,50	100,00	25 000 000
TOTAL — HYDRO-QUÉBEC								150 000 000
TOTAL								1 050 000 000

RÉPARTITION DES ACHATS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT DE NOUVELLES OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ CANADIEN (valeur nominale — en millions de dollars)

39

Exercices terminés le 31 décembre	Fonds général	Fonds spécialisés	Fonds particulier	Total	Émissions Privées	Émissions Publiques
1966-1970	610,8	—	—	610,8	225,0	385,8
1971-1975	1 260,1	31,7	—	1 291,8	643,0	648,8
1976	378,8	45,2	51,0	475,0	255,0	220,0
1977	375,0	120,0	65,0	560,0	450,0	110,0
1978	555,5	89,0	125,5	770,0	585,0	185,0
1979	837,0	121,0	132,0	1 090,0	910,0	180,0
1980	1 030,0	185,0	160,0	1 375,0	1 050,0	325,0
1981	815,0	230,0	5,0	1 050,0	725,0	325,0
TOTAL	5 862,2	821,9	538,5	7 222,6	4 843,0	2 379,6

ACHATS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT DE NOUVELLES OBLIGATIONS ÉMISES OU GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR LE MARCHÉ CANADIEN

(valeur nominale — en millions de dollars)

57

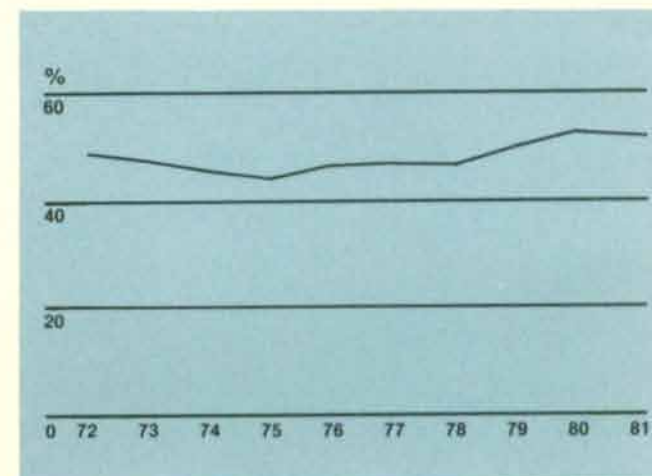
40

Exercices terminés le 31 décembre	Gouvernement du Québec	Hydro- Québec	Sidbec	Autres émetteurs	Total
1966-1970	426,5	174,3	10,0	—	610,8
1971-1975	570,7	615,0	104,3	1,8	1 291,8
1976	395,0	50,0	30,0	—	475,0
1977	450,0	110,0	—	—	560,0
1978	585,0	185,0	—	—	770,0
1979	775,0	315,0	—	—	1 090,0
1980	975,0	400,0	—	—	1 375,0
1981	900,0	150,0	—	—	1 050,0
TOTAL	5 077,2	1 999,3	144,3	1,8	7 222,6

POURCENTAGE DES TITRES ÉMIS OU GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DÉTENUS PAR LA CAISSE DE DÉPÔT PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE SES PLACEMENTS au 31 décembre

41

	Ensemble des placements de la Caisse de dépôt (valeur inscrite — en millions de dollars)	Titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec (valeur inscrite — en millions de dollars)					Total	%
		Gouvernement du Québec	Hydro- Québec	Sidbec	Autres			
1972	2 196,0	641,2	442,2	—	10,9	1 094,3	49,8	
1973	2 900,8	776,7	588,0	29,9	12,2	1 406,8	48,5	
1974	3 499,2	897,2	657,9	59,9	12,0	1 627,0	46,5	
1975	4 235,3	1 003,1	796,7	112,1	11,8	1 923,7	45,4	
1976	5 223,9	1 463,9	848,9	138,9	18,4	2 470,1	47,3	
1977	6 288,0	1 867,6	963,5	143,4	13,9	2 988,4	47,5	
1978	7 825,5	2 426,4	1 147,1	123,7	13,6	3 710,8	47,4	
1979	9 554,8	3 166,8	1 491,3	118,2	12,7	4 789,0	50,1	
1980	11 507,6	4 094,2	1 922,9	115,8	12,5	6 145,4	53,4	
1981	13 639,3	5 023,7	2 073,7	113,3	11,0	7 221,7	52,9	



RELEVÉ DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE SES FILIALES au 31 décembre 1981

Article 46d) de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec (L.R.Q., chapitre C-2)

Localités	Terrains et bâtiments	Coût	Valeur inscrite nette
Détenus directement par la Caisse de dépôt			
Baie-Comeau	Lots (ptie C-2, C-2-26, C-116, C-158 et C-164) du Canton Lafèche	6 071 120 \$	5 999 625 \$
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Sainte-Anne	831 813	759 596
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	664 253
Hauterive	Lot (8-1-94-1) rang 1, Canton Lafèche	31 900	31 900
Hauterive	Lot (8-1-96) rang 1, Canton Lafèche	33 325	33 325
Hauterive	Lot (8-1-91) rang 1, Canton Lafèche	32 418	32 418
Hauterive	Lot (8-1-98) rang 1, Canton Lafèche	33 116	33 116
Hauterive	Lot (9-1-77) rang 1, Canton Lafèche	33 354	33 354
Jonquière	Lot (29-1) rang 4, Canton Jonquière	809 000	793 320
Laval	Lots (352-1-19, 20, 21, 22) de la paroisse de Saint-Martin	170 000	163 828
Laval	Lot (616-3) de la paroisse de Saint-Martin	900 000	796 695
Laval	Lots (616-7, 617-3, 618-12) de la paroisse de Saint-Martin	1 602 516	1 399 686
Pointe-Claire	Lot (130-17) de la paroisse de Pointe-Claire	1 680 000	1 575 076
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) de la paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	1 131 188
Port-Cartier	Lot (6-467) du Canton de Babel	36 421	36 421
Sainte-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Sainte-Foy	653 000	557 532
Saint-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de Saint-Laurent	1 400 000	1 160 989
Sept-Îles	Lot (369-20) rang 3, du village des Sept-Îles, Canton de Letellier	37 756	37 756
Sept-Îles	Lots (369-1, 369-2) rang 3, du village des Sept-Îles, Canton de Letellier	41 937	41 937
Sept-Îles	Lot (46) rang 3, du village des Sept-Îles, Canton de Letellier	30 500	30 500
Sherbrooke	Lots (113-5-1-1, 113-5-2-1, 113-11, 113-12-1, 113-12-2, 113-22, 113-23) du Canton d'Orford	425 000	400 322
Ville Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de Saint-Laurent	1 712 639	1 622 663
		18 590 815	17 335 500
Détenus par Cadim Inc.			
Charlesbourg	Lot (ptie 271-90) de la paroisse de Charlesbourg	755 709	755 709
Détenus par Développements Pasteur Inc.			
Québec	Lot (407) de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery	2 116 346	2 116 346
Sainte-Foy	Lots (288-9, 288-10, 288-11, ptie 288) de la paroisse de Sainte-Foy	7 351 836	7 298 807
		9 468 182	9 415 153
Détenus par Immeubles Cadev Inc.			
Gaspé	Lots (C-5-21, C-5-7-2, C-5-8-1, C-5-8 ptie 5, C-5-8 ptie 6) du Canton York	5 536 905	5 526 983
Détenus par Immeubles Cadimont Inc.			
Montréal	Lot (1946) du quartier Saint-Antoine	9 090 349	9 090 349
TOTAL — TERRAINS ET BÂTIMENTS		43 441 960 \$	42 123 694 \$

Localités	Terrains	Coût	Valeur inscrite nette
Détenus directement par la Caisse de dépôt			
Alma	Lots (36-B-1, 37-1 rang 4) du Canton Labarre	300 000 \$	300 000 \$
Baie-Comeau	Lots (9-240, 241) du Canton Lafleche	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) aux plans et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte Saint-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Hull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1	560 000	560 000
Laval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse de Saint-Martin	84 000	84 000
Longueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse de Saint-Antoine	500 000	500 000
Montréal	Lots (816, 817-1, 817-2, 818, 819, 820-1, 820-2, 821-1, 821-2, 1261, 1262) du quartier Saint-Jacques	2 400 000	2 400 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier Saint-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte Saint-Louis	230 000	230 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse de Saint-Antoine	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse de Saint-Antoine	1 275 000	1 275 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la paroisse de Saint-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lots (227 N.S., ptie 227-361, 227-383 et 227-400) de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery	2 494 071	2 494 071
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse de Saint-Roch Nord	85 000	85 000
Rivière-du-Loup	Lots (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Sainte-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Sainte-Foy	100 000	100 000
Sainte-Foy	Lot (403-540) de la paroisse de Sainte-Foy	40 000	40 000
Sainte-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Sainte-Foy	78 029	78 029
Sept-Îles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Îles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Îles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-Îles, Canton Letellier	31 500	31 500
		9 640 780	9 640 780
Détenus par Cadim Inc.			
Québec	Lots (227-397, 398, 399) de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery	1 018 277	1 018 277
Québec	Lots (4536 et 4547) du quartier Montcalm	2 500 000	2 500 000
		3 518 277	3 518 277
TOTAL — TERRAINS		13 159 057 \$	13 159 057 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS		56 601 017 \$	55 282 751 \$

RELEVÉ DES PLACEMENTS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

au 31 décembre

(valeur inscrite — en millions de dollars)

60

43

	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972
FONDS GÉNÉRAL										
Obligations										
Gouvernement du Canada	195,5	344,5	216,1	122,3	81,5	56,4	64,2	36,7	57,1	55,7
Gouvernement du Québec et garanties ¹	5 688,6	4 904,7	3 905,6	3 070,6	2 538,9	2 208,6	1 799,3	1 534,3	1 317,5	1 088,5
Garanties par octroi	197,5	170,6	158,1	158,0	156,3	148,2	123,7	103,3	87,8	65,0
Municipales et scolaires	433,8	390,8	355,0	314,8	304,3	267,6	233,4	183,7	141,3	121,6
Autres gouvernements	2,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Entreprises	602,9	674,6	682,6	495,5	444,8	420,4	357,3	318,5	261,9	244,3
Total des obligations	7 120,6	6 485,2	5 317,4	4 161,2	3 525,8	3 101,2	2 577,9	2 176,5	1 865,6	1 575,1
Actions et valeurs convertibles	1 221,9	879,4	720,2	612,8	618,3	661,4	638,7	601,9	491,7	352,6
Financements hypothécaires	452,6	417,1	391,6	315,3	269,5	224,4	199,0	197,9	128,9	72,9
Investissements immobiliers	55,0	31,0	25,1	25,4	25,4	25,4	26,0	25,7	23,9	21,9
Valeurs à court terme ²	374,9	189,2	316,8	635,7	313,9	207,1	181,5	97,9	75,0	81,4
TOTAL DES PLACEMENTS	9 225,0	8 001,9	6 771,1	5 750,4	4 752,9	4 219,5	3 623,1	3 099,9	2 585,1	2 103,9
FONDS SPÉCIALISÉS										
Obligations										
Gouvernement du Canada	132,2	158,3	110,7	59,5	18,3	7,8	10,8	0,8	1,5	0,5
Gouvernement du Québec et garanties ¹	928,2	636,4	436,3	319,6	236,6	114,1	44,1	12,1	3,0	1,7
Garanties par octroi	96,4	58,7	50,4	50,6	45,2	31,9	20,0	13,9	5,0	1,1
Municipales et scolaires	174,0	139,0	116,3	92,6	81,0	36,6	21,2	8,8	3,1	1,8
Autres gouvernements	1,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Entreprises	141,0	142,1	127,3	98,6	87,5	65,3	49,2	32,2	17,6	7,4
Total des obligations	1 473,4	1 134,5	841,0	620,9	468,6	255,7	145,3	67,8	30,2	12,5
Actions et valeurs convertibles	961,9	615,1	382,9	304,2	215,5	150,3	75,6	46,3	18,6	11,3
Financements hypothécaires	615,7	525,6	463,8	336,0	225,3	145,1	100,6	44,7	25,3	18,1
Investissements immobiliers	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépôts au fonds général	13,5	123,3	182,1	125,6	98,3	60,6	43,8	21,6	10,9	9,5
TOTAL DES PLACEMENTS	3 064,8	2 398,5	1 869,8	1 386,7	1 007,7	611,7	365,3	180,4	85,0	51,4
FONDS PARTICULIER										
Obligations										
Gouvernement du Canada	110,2	122,4	87,0	40,5	20,5	—	—	—	—	—
Gouvernement du Québec et garanties ¹	552,6	547,8	383,3	251,1	137,2	—	—	—	—	—

Garanties par octroi	42,0	40,8	34,9	34,7	29,2	—	—	—	—	—
Municipales et scolaires	91,5	91,3	73,3	65,0	56,1	—	—	—	—	—
Entreprises	133,9	134,3	118,5	64,7	43,5	—	—	—	—	—
Total des obligations	930,2	936,6	697,0	456,0	286,5	—	—	—	—	—
Actions et valeurs convertibles	131,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Financements hypothécaires	29,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dépôts au fonds général	104,6	2,2	36,6	36,3	15,7	—	—	—	—	—
TOTAL DES PLACEMENTS	1 195,3	938,8	733,6	492,3	302,2	—	—	—	—	—
PORTEFEUILLES À GESTION DISTINCTE										
Obligations										
Gouvernement du Canada	1,4	1,6	1,9	2,2	5,6	17,3	11,1	5,9	5,9	1,0
Gouvernement du Québec et garanties ¹	52,3	56,5	63,8	69,5	75,7	147,4	80,3	80,6	86,3	4,1
Garanties par octroi	16,2	17,2	18,4	20,5	23,5	41,3	21,7	21,1	21,0	0,6
Municipales et scolaires	65,0	68,7	74,4	80,0	84,0	118,4	94,9	88,9	88,7	2,1
Autres gouvernements	1,0	0,9	1,0	1,0	2,1	1,3	1,5	1,4	1,4	0,9
Entreprises	9,6	13,3	17,5	19,0	17,4	48,8	23,7	10,9	11,1	12,3
Total des obligations	145,5	158,2	177,0	192,2	208,3	374,5	233,2	208,8	214,4	21,0
Actions et valeurs convertibles	1,4	1,9	2,6	3,1	7,6	12,1	7,2	7,9	8,3	8,0
Financements hypothécaires	7,3	8,3	0,7	0,8	0,9	1,6	1,6	2,2	8,0	11,7
Valeurs à court terme	—	—	—	—	8,4	4,5	—	—	—	—
TOTAL DES PLACEMENTS	154,2	168,4	180,3	196,1	225,2	392,7	242,0	218,9	230,7	40,7
ENSEMBLE DES FONDS										
Obligations										
Gouvernement du Canada	439,3	626,8	415,7	224,5	125,9	81,5	86,1	43,4	64,5	57,2
Gouvernement du Québec et garanties ¹	7 221,7	6 145,4	4 789,0	3 710,8	2 988,4	2 470,1	1 923,7	1 627,0	1 406,8	1 094,3
Garanties par octroi	352,1	287,3	261,8	263,8	254,2	221,4	165,4	138,3	113,8	66,7
Municipales et scolaires	764,3	689,8	619,0	552,4	525,4	422,6	349,5	281,4	233,1	125,5
Autres gouvernements	4,9	0,9	1,0	1,0	2,1	1,3	1,5	1,4	1,4	0,9
Entreprises	887,4	964,3	945,9	677,8	593,2	534,5	430,2	361,6	290,6	264,0
Total des obligations	9 669,7	8 714,5	7 032,4	5 430,3	4 489,2	3 731,4	2 956,4	2 453,1	2 110,2	1 608,6
Actions et valeurs convertibles	2 316,7	1 496,4	1 105,7	920,1	841,4	823,8	721,5	656,1	518,6	371,9
Financements hypothécaires	1 104,6	951,0	856,1	652,1	495,7	371,1	301,2	244,8	162,2	102,7
Investissements immobiliers	55,3	31,0	25,1	25,4	25,4	25,4	26,0	25,7	23,9	21,9
Dépôts et valeurs à court terme ²	493,0	314,7	535,5	797,6	436,3	272,2	225,3	119,5	85,9	90,9
TOTAL DES PLACEMENTS	13 639,3	11 507,6	9 554,8	7 825,5	6 288,0	5 223,9	4 230,4	3 499,2	2 900,8	2 196,0

¹ Ce poste regroupe les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Québec dont celles d'Hydro-Québec et de Sidbec.

² Les placements du fonds général ne comprennent pas, aux fins de ce tableau, les dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier qui sont inclus dans les placements de ces derniers.

STATISTIQUES FINANCIÈRES DES DIX DERNIÈRES ANNÉES POUR L'ENSEMBLE DES FONDS

au 31 décembre
(en millions de dollars)

	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972
BIENS SOUS GESTION¹										
Fonds général	9 442,5	8 169,1	6 909,7	5 872,8	4 891,0	4 299,1	3 688,9	3 156,4	2 630,9	2 138,1
Fonds spécialisés										
Fonds «O»	1 403,9	1 070,2	785,8	599,9	435,9	281,5	161,1	77,6	31,2	17,2
Fonds «G»	111,3	112,0	111,1	100,6	91,3	—	—	—	—	—
Fonds «A»	979,0	719,1	534,6	343,2	236,1	166,1	99,3	46,8	21,6	13,6
Fonds «H»	598,6	542,5	478,1	367,5	300,2	172,9	109,7	58,3	33,0	20,9
	3 092,8	2 443,8	1 909,6	1 411,2	1 063,5	620,5	370,1	182,7	85,8	51,7
Fonds particulier	1 222,1	962,7	750,4	503,6	309,8	—	—	—	—	—
Portefeuilles à gestion distincte	157,4	171,9	184,0	200,5	229,8	401,2	246,4	219,4	234,8	46,1
	13 914,8	11 747,5	9 753,7	7 988,1	6 494,1	5 320,8	4 305,4	3 558,5	2 951,5	2 235,9
REVENU NET										
Fonds général	863,8	724,9	580,2	455,9	381,1	327,0	262,6	213,4	165,8	133,3
Fonds spécialisés										
Fonds «O»	150,1	102,0	58,0	48,9	35,3	24,0	10,3	4,5	1,8	1,1
Fonds «G»	11,2	11,0	10,5	9,3	6,0	—	—	—	—	—
Fonds «A»	56,6	49,5	68,6	26,9	12,5	10,1	6,4	2,2	2,1	0,9
Fonds «H»	61,7	52,8	43,2	32,6	23,9	14,7	8,2	4,3	2,4	1,2
	279,6	215,3	180,3	117,7	77,7	48,8	24,9	11,0	6,3	3,2
Fonds particulier	117,9	88,5	63,0	37,9	23,2	—	—	—	—	—
Portefeuilles à gestion distincte	12,5	13,1	13,3	15,7	19,1	27,7	17,3	15,7	9,0	3,2
	1 273,8	1 041,8	836,8	627,2	501,1	403,5	304,8	240,1	181,1	139,7
CONTRIBUTIONS NETTES										
Fonds général	295,1	497,3	437,4	475,9	158,4	249,1	265,4	280,9	293,5	302,5
Fonds spécialisés	327,2	292,2	275,0	257,2	287,9	227,5	170,4	86,8	21,3	13,3
Fonds particulier et portefeuilles à gestion distincte	110,0	98,6	150,2	132,5	83,1	116,2	11,0	—	—	—
	732,3	888,1	862,6	865,6	529,4	592,8	446,8	367,7	314,8	315,8

COMPOSITION EN POURCENTAGE DES ÉLÉMENTS DU PORTEFEUILLE

Obligations										
Gouvernement du Québec et garanties	52,9	53,4	50,1	47,4	47,5	47,3	45,4	46,5	48,5	49,8
Garanties par octroi	2,6	2,5	2,7	3,4	4,1	4,2	3,9	4,0	3,9	3,1
Municipales et scolaires	5,6	6,0	6,5	7,0	8,4	8,1	8,3	8,0	8,0	5,7
	61,1	61,9	59,3	57,8	60,0	59,6	57,6	58,5	60,4	58,6
Gouvernement du Canada et autres gouvernements	3,3	5,4	4,4	2,9	2,0	1,6	2,0	1,3	2,3	2,6
Entreprises	6,5	8,4	9,9	8,7	9,4	10,2	10,2	10,3	10,0	12,0
	70,9	75,7	73,6	69,4	71,4	71,4	69,8	70,1	72,7	73,2
Total des obligations										
Actions et valeurs convertibles	17,0	13,0	11,6	11,8	13,4	15,8	17,2	18,8	17,9	16,9
Financements hypothécaires	8,1	8,3	8,9	8,3	7,9	7,1	7,1	7,0	5,6	4,7
Investissements immobiliers	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	1,0
	96,4	97,3	94,4	89,8	93,1	94,8	94,7	96,6	97,0	95,8
Dépôts et valeurs à court terme	3,6	2,7	5,6	10,2	6,9	5,2	5,3	3,4	3,0	4,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PLACEMENTS À LONG TERME

Secteur public	66,8	69,2	67,5	67,6	66,6	64,6	63,1	61,9	64,6	63,9
Secteur privé	33,2	30,8	32,5	32,4	33,4	35,4	36,9	38,1	35,4	36,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Titres à revenu fixe	82,0	86,4	87,5	86,5	85,2	82,9	81,3	79,8	80,7	81,3
Titres à revenu variable	18,0	13,6	12,5	13,5	14,8	17,1	18,7	20,2	19,3	18,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

AUTRES STATISTIQUES

Valeur de réalisation de l'unité (en dollars)										
Fonds général	674	784	812	849	851	839	786	774	883	926
Fonds spécialisés										
Fonds «O» ²	1 644	1 924	2 081	2 085	1 960	1 783	1 516	1 389	1 376	1 331
Fonds «G» ²	914	1 065	1 149	1 158	1 089	—	—	—	—	—
Fonds «A» ²	2 427	2 924	2 506	1 851	1 445	1 283	1 138	940	1 266	1 256
Fonds «H» ²	1 844	1 952	2 048	1 965	1 813	1 647	1 491	1 356	1 235	1 134
Fonds particulier	748	912	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'administration	9,5	8,3	7,1	5,9	6,7	4,6	3,9	2,6	2,3	1,5
Nombre de déposants	14	14	14	17	14	13	12	11	11	9
Nombre d'employés	154	140	134	114	122	113	102	86	84	80
Actif par employé	90,4	83,9	72,8	70,1	53,2	47,1	42,2	41,4	35,1	27,9

1 L'actif du fonds général ne comprend pas, aux fins de ce tableau, le montant des dépôts à vue ou à terme des fonds spécialisés et du fonds particulier, ni les intérêts courus sur ces dépôts. Par ailleurs, l'actif des fonds spécialisés et celui du fonds particulier reflètent la déduction, s'il y a lieu, des avances du fonds général et des intérêts courus sur ces avances.

2 Jusqu'au 31 décembre 1979, les revenus des fonds spécialisés étaient accumulés dans chaque fonds; à compter du 1^{er} janvier 1980, ils sont versés aux déposants.

Jean Campeau

Président du conseil d'administration et directeur général

André Baron

Directeur — placements immobiliers, (région de Montréal)

Michel Bastien

Directeur — investissements en actions

Yves Benoit

Directeur — ressources informatiques

Gérard J. Blondeau

Directeur — communications

Jacques Bouré

Directeur — placements hypothécaires

Marcel Camu

Secrétaire

Marcel Cazavan

Conseiller spécial du président directeur général

Denise Simard Chaput

Directeur — services aux déposants

Dominique Colard

Directeur — placements immobiliers

Serge Desjardins

Directeur — vérification interne

Pierre Dufresne

Conseiller — investissements en actions

Jacques Dumont

Gestionnaire de portefeuille — placements en obligations

Jean Faubert

Gestionnaire de portefeuille — investissements en actions

Pierre Garceau

Gestionnaire — encaisse et valeurs à court terme

Philippe Girard

Gestionnaire de portefeuille — investissements en actions

Denis Giroux

Gestionnaire de portefeuille — participations spéciales

Reynald N. Harpin

Chef — service de la recherche — investissements en actions

Georges Hébert

Chef — service exploitation et entretien des systèmes

Louis Journault

Responsable — planification des investissements

Jean Labrecque

Directeur général adjoint — valeurs à revenu fixe

Claude L. Langevin

Gestionnaire de portefeuille — investissements en actions

Pierre E. Langlois

Directeur général adjoint — administration

Serge Leclerc

Conseiller — participations spéciales

Gody Lienhard

Directeur — ressources matérielles

Pierre Mayer

Directeur des études économiques et économiste en chef

Bernard Ranger

Chef — service juridique, placements hypothécaires

Yvon Sauvageau

Directeur — placements en obligations

Jean-Claude Scraire

Conseiller juridique

Alain Tessier

Directeur — ressources comptables

Jean Trudel

Directeur — souscription à forfait

Louise M. Zakaib

Directeur — ressources humaines

Design et impression:

Thérien Frères Limitée

Photographie:

Jean-Pierre Beaudin

Direction des communications
Caisse de dépôt et placement
du Québec
1981, Avenue McGill College
Montréal (Québec)
H3A 3C7
Télex: (CDPQMTL) 055-61874
Téléphone: (514) 842-3261

La coordination du rapport de gestion a été confiée à la direction des communications.

Le papier utilisé pour ce rapport est de fabrication canadienne. La couverture a été lithographiée sur du papier Byronic couvert 130 M de Domtar Inc. Les pages du rapport ont été imprimées sur papier Renaissance Offset couché 160 M de Rolland inc.; celles des états financiers et celles des statistiques financières, sur papier Byronic Texte 140 M de Domtar Inc.

Dépôt légal — 1982
Bibliothèque nationale du Québec

Lithio Canada

*This report is available in English,
upon request.*

